L'HEBDO Courrier français

DE CHARENTE-MARITIME

Jeudi 1er octobre 2026 - n° 1509 - 1,70€ - R - www.lhebdo17.com

l'info locale en un clic





Le port de commerce de Rochefort se modernise



© Damien Carboni

Un nouveau hangar de stockage de 6.000 mètres carrés et cinq terre-pleins réhabilités ont été inaugurés le 25 septembre. L'État, la Région et le Département ont contribué à cet important investissement de 6,2 millions d'euros crucial pour l'avenir économique. Page 10

CHARENTE-MARITIME p. 4



© Mathieu Salome

La cheffe pâtissière Nina Métayer se confie

ROCHEFORT p. 11

L'application Cryptors in the City veut donner du peps à l'histoire locale

ROCHEFORT p. 11

Un nouveau lotissement va bientôt voir le jour à la Casse aux Prêtres

CHÂTELAILLON-PLAGE p. 22

La piste de l'hippodrome attends 500 coureurs



Sénatoriales : Christophe Plassard entre au Palais du Luxembourg

Le député (Horizons) de la 5e circonscription devient sénateur. Corinne Imbert (LR) et Mickaël Vallet (PS) retrouvent leur siège.



Christophe Plassard a su convaincre 342 grands électeurs du département : un score suffisant pour se faire élire sénateur - © *Clément Vidal*

Peu avant 20 heures ce dimanche 27 septembre, les urnes ont livré le verdict des élections sénatoriales en Charente-Maritime. 1.856 grands électeurs - délégués des conseils municipaux, conseillers départementaux et régionaux - étaient appelés à renouveler les trois sénateurs qui représenteront le département à la chambre haute du Parlement pour les six prochaines années (lire *L'Hebdo 17* du jeudi 17 septembre) (*). Les réélections de Corinne Imbert (LR) et de Mickaël Vallet (PS) ne faisaient guère de doute. Les listes « Union pour la Charente-Maritime » de la première et « Au cœur de nos communes » du second ont recueilli respectivement 682 et 595 suffrages.

Le score « très inquiétant » du Rassemblement national

La surprise est venue de Christophe Plassard, qui l'emporte pour une voix. Grâce aux 342 bulletins qui se sont portés sur sa liste « 17 au cœur », le député (Horizons) de Royan - Oléron fait son entrée au Palais du Luxembourg. À l'annonce des résultats, il s'est montré particulièrement ému : « *Je savais que ce serait serré, mais je ne me suis pas lancé dans cette bataille sans avoir l'objectif de la gagner*, a-t-il commenté. *J'avais la conviction, à la fois dans l'analyse politique et la connaissance que j'ai du terrain, qu'il y a une place pour l'espace politique (le centre droit, N.D.L.R.) que je représente.* » Cette victoire couronne, pour le nouveau sénateur, l'aboutissement d'« *une très belle campagne* ». En vertu de la loi sur le non-cumul des mandats, Christophe Plassard a dû céder son écharpe de député à sa suppléante, Vanessa Parent.

Les deux sénateurs sortants et réélus ont surtout réagi au score de la liste « Au service des communes pour défendre la Charente-Maritime », emmenée par le député (Rassemblement national) de la 4e circonscription Pascal Markowski. Celle-ci a recueilli 150 voix. « *Il faut qualifier l'extrême droite pour ce qu'elle est*, estime le socialiste Mickaël Vallet. *Il y a des constantes dans l'histoire et dans la politique française.* » L'ancien maire de Marennes-Hiers-Brouage fustige « *l'esprit de défaite* » face au RN et se dit « *content* » de retourner au Sénat « *pour se battre* ». Si Corinne Imbert (LR) s'est dite « *très déçue* » que son colistier Loïc Girard échoue d'une voix (au profit de Christophe Plassard, donc), faisant perdre un siège au parti de droite, la sénatrice s'est elle aussi émue de la montée du RN : « *Il passe de 54 voix en 2020 à 150 aujourd'hui*, constate l'ancienne maire de Beauvais-sur-Matha. *C'est un score que je craignais il y a quelques semaines ; il est très inquiétant de mon point de vue.* »

À noter que la liste « Faisons entrer le programme du Nouveau Front populaire au Sénat », conduite par l'Aytrésien Abdelouahed Tatou, arrive en dernière position : elle n'a obtenu que 50 suffrages.

Clément Vidal

(*) En Charente-Maritime, élection au scrutin de liste à la représentation proportionnelle.

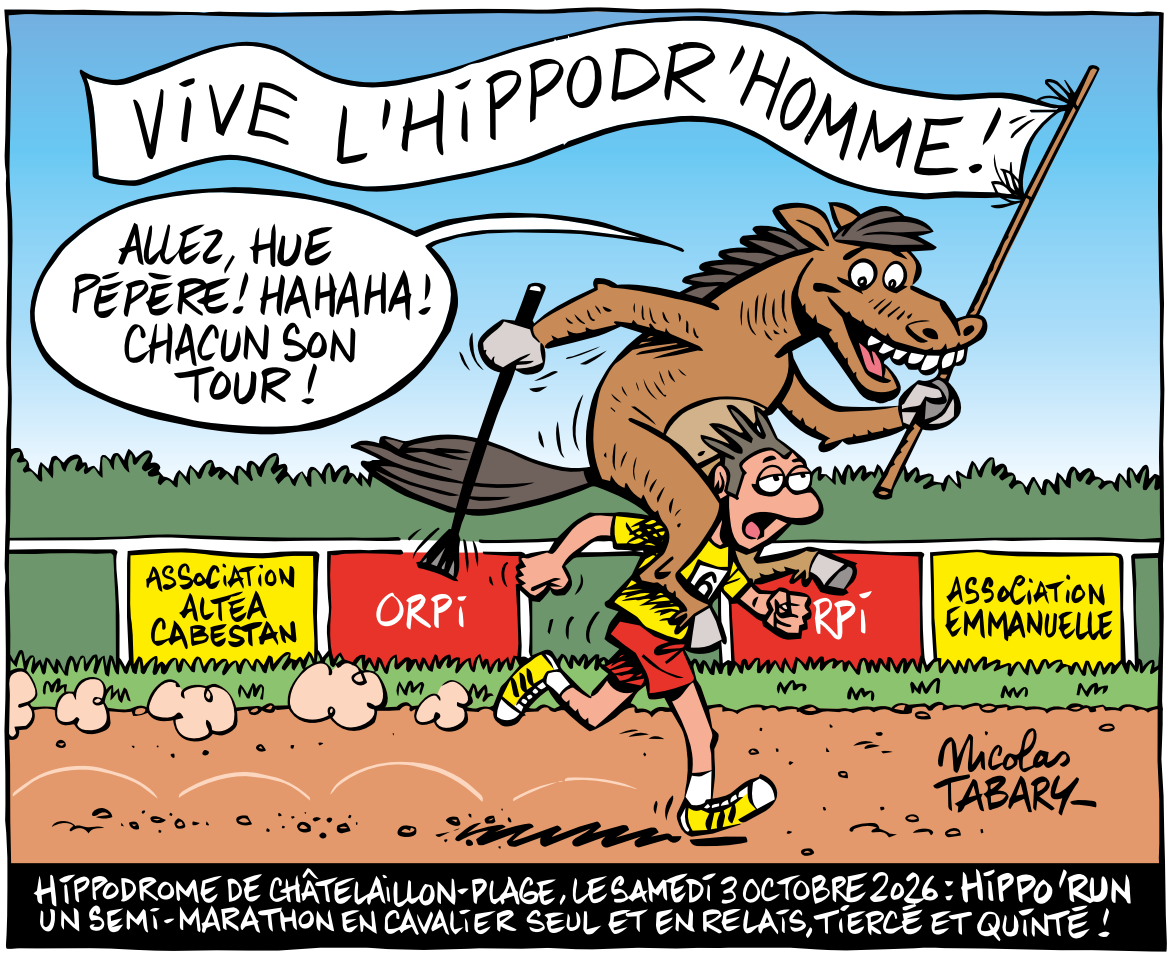
Santé rénale : les femmes moins bien diagnostiquées et prises en charge

La maladie rénale chronique (MRC) concerne environ une femme sur dix dans le monde. Pourtant, elle reste davantage sous-diagnostiquée chez les femmes et celles-ci accèdent moins souvent à certains traitements, notamment la dialyse et la transplantation rénale. L'American Heart Association appelle à mieux tenir compte des spécificités féminines dans la prévention et la prise en charge. Biologie, hormones, grossesse, ménopause mais aussi facteurs socio-économiques peuvent influencer le risque rénal et la réponse aux traitements. Les femmes restent par ailleurs sous-représentées dans les essais cliniques. Autre enjeu : certains outils diagnostiques pourraient être moins précis chez elles, notamment la créatinine, un marqueur influencé par la masse musculaire. La santé rénale entretient aussi des liens étroits avec la santé reproductive. La maladie rénale peut compliquer une grossesse, et certaines complications comme la prééclampsie augmentent ensuite le risque rénal. À l'inverse, certaines situations gynécologiques, comme une ménopause précoce ou l'ablation des ovaires, pourraient également accroître ce risque. Enfin, les écarts concernent aussi l'accès à la transplantation : dans le monde, les hommes bénéficient d'une greffe de rein environ 30 % plus souvent que les femmes. Pour l'American Heart Association, mieux inclure les femmes dans les essais cliniques et analyser les résultats selon le sexe permettraient de mieux détecter les maladies rénales et d'adapter les traitements.

destinationsanté
Agence de presse

LE DESSIN DE NICOLAS

Lire en page 22





En 2028, La Rochelle Université ouvrira une école d'ingénieurs à Saintes

L'établissement sera dédié à la filière ferroviaire. Il doit combler un manque de formations dans ce domaine en Nouvelle-Aquitaine.

Saintes s'affirme de plus en plus comme un grand pôle ferroviaire en Nouvelle-Aquitaine. En plus de sa gare, véritable nœud du transport par rail dans la région, la ville doit accueillir, en septembre 2028, une école publique d'ingénieurs dédiée à cette filière. Baptisé SupFerro, le projet est porté par La Rochelle Université, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine et l'association FerroCampus (*). C'est ce qu'a confirmé Gérard Blanchard, président de l'établissement rochelais d'enseignement supérieur, à l'occasion de la traditionnelle conférence de presse de rentrée, mardi 29 septembre. Le dossier semble aujourd'hui bien avancer.

SupFerro proposera des formations d'ingénieurs « *pour tous les métiers du ferroviaire (infrastructure, exploitation, maintenance, signalisation…)* », dans la continuité des formations pré-bac (CAP) et post-bac (BTS et licence professionnelle) déjà dispensées sur le site. À ce titre, la direction de La Rochelle Université souhaite pouvoir s'associer avec l'École nationale des Ponts et Chaussées : « *On est en train de travailler à ce partenariat et on espère que cela nous assurera un gain de notoriété immédiat* », commente Gérard Blanchard. À terme, SupFerro sera la seule école d'ingénieurs dédiée au secteur ferroviaire en région Nouvelle-Aquitaine.

60 étudiants par promotion

Cette école pourrait accueillir une vingtaine d'étudiants dès 2028, davantage les années suivantes : « *On va démarrer avec des effectifs raisonnables*, plaide Stéphane Masson, vice-président de La Rochelle Université en charge de la formation et de la vie universitaire. *Lorsque l'école aura atteint son régime de croisière, c'est-à-dire trois à cinq ans plus tard, on sera à 60 étudiants par année, pour une formation qui durera trois ans.* » Soit 180 étudiants au total. La première année sera accessible avec un Bac + 2 ou un Bac + 3 (à dominante technique ou scientifique) suivant les profils ; les deuxième et troisième années s'effectueront en apprentissage. « *On attend un engagement fort des entreprises - à ce jour, elles nous l'ont donné - pour qu'elles prennent des alternants et qu'elles les recrutent lorsqu'ils seront diplômés* », veut croire Gérard Blanchard.



SupFerro intégrera le site du FerroCampus à Saintes - © *Région Nouvelle-Aquitaine*

SupFerro doit combler un manque de formations dans ce domaine. « *Le moins que l'on puisse dire, c'est que c'est une branche professionnelle qui a un besoin terrible de main-d'œuvre à l'échelon du technicien mais aussi à l'échelon de l'ingénieur,* insiste Stéphane Masson. *La filière se développe à vitesse grand V à l'international.* » Et le vice-président de l'université rochelaise de prendre l'exemple du Maroc, qui investit plusieurs milliards d'euros chaque année dans son réseau ferré, notamment pour préparer la Coupe du Monde de football en 2030. Les ingénieurs diplômés pourront aussi poursuivre leur cursus universitaire par une thèse de doctorat d'État.

L'ouverture de SupFerro reste néanmoins soumise à l'obtention de l'accréditation obligatoire de la Commission des titres d'ingénieurs (CTI). La direction de La Rochelle Université a envoyé une lettre d'intention au printemps et défendra son projet dans les prochains mois, notamment via un audit prévu en mars. Elle espère un retour positif de la CTI et une autorisation d'ouverture par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace dans le courant du second semestre 2027 : « *Nous sommes raisonnablement optimistes sur le destin de notre dossier de candidature* », précise Stéphane Masson. Ce qui laissera un an à SupFerro de se faire connaître auprès de ses potentiels futurs étudiants.

Clément Vidal

(*) L'association FerroCampus réunit des opérateurs (SNCF), des industriels (Alstom), des start-up…



Nina Métayer. « La transmission est très importante en pâtisserie »

GASTRONOMIE. De passage à l'Enilia-Ensmic de Surgères ce jeudi 1er octobre, la cheffe pâtissière revient sur son actualité marquée par la sortie d'un nouveau livre, *Des gâteaux en famille*, attendu le 14 octobre.

C'est à l'autre bout du monde, au Mexique, lors d'une année d'échange scolaire que sa vocation est née. Nina Métayer est alors âgée de 16 ans. À son retour en France, elle entame sa formation en boulangerie à La Rochelle, sa ville natale, avant de partir à Paris pour apprendre la pâtisserie, dans la prestigieuse école Ferrandi. Dans la capitale, elle se fait rapidement un nom et travaille dans des maisons réputées, aux côtés de grands chefs dont Jean-François Piège. Son talent est à la hauteur de son ascension fulgurante. À seulement 36 ans, elle décroche le titre de meilleure cheffe pâtissière du monde 2024. Désormais connu de tous, notamment pour ses participations à différentes émissions de télévision consacrées à la gastronomie, son parcours l'a également menée vers l'entrepreneuriat, avec la création de sa propre maison.



Dans son nouvel ouvrage, Nina Métayer dévoile des recettes simples à réaliser en famille - © *Mathieu Salome*

Nina Métayer, depuis deux ans, vous êtes de retour en Charente-Maritime, où vous avez ouvert trois magasins et votre laboratoire chocolat à La Rochelle. Pourquoi avoir fait ce choix de revenir sur vos terres ?

Cela s'est fait de façon très naturelle parce que mon rêve était de reprendre la boulangerie de Denis Baron, où j'ai fait mon apprentissage (N.D.L.R. Chez Paillat). Il a été le premier à me prendre en boulangerie et à faire naître ma passion pour le pain. Par la suite, je n'ai pas trouvé d'emploi dans ce domaine. Mon challenge était de revenir là où tout a commencé, et d'emmener toutes mes équipes que j'ai formées à Paris, avec qui je travaille depuis très longtemps. Il y a notamment Chloé Vierling, mon bras droit, qui avait envie d'habiter à La Rochelle. J'ai également recruté deux de mes amies qui vivaient sur place. Comme j'ai conservé mes activités parisiennes, il fallait quand même une équipe solide, en qui j'avais confiance. Depuis juin, j'ai également un magasin sur l'île de Ré, ce qui a été une suite logique dans cette aventure, car c'est un endroit que je connais bien. Je m'y rendais dès qu'il y avait un rayon de soleil, pour des week-ends et des vacances.

Avez-vous d'autres projets dans le département ?

Non, pas pour l'instant. Il n'y a pas de stratégie précise, si ce n'est d'aller vers des projets que l'on aime.

> *« Consommer moins mais mieux »*

Vous tournez actuellement dans la 14e saison de l'émission La meilleure boulangerie de France (M6). Qu'est-ce qui vous a motivé à participer ?

Pour moi, cela met en valeur les artisans français. C'est un concours, avec des boulangers et des pâtissiers qui ont envie de bien faire. On y apprend beaucoup de choses. Je suis toujours très heureuse de les rencontrer, de voir comment ils travaillent et d'échanger sur notre métier. L'aventure humaine est vraiment intéressante, cela donne de la visibilité à des boulangeries qui le méritent et en ont besoin. Ce programme est extrêmement bienveillant et s'inscrit complètement dans ce que j'aime.

Pensez-vous que l'émission peut inciter les Français à revenir vers les commerces de proximité, dont certains sont en situation difficile ?

Oui, car souvent, les candidats qui participent gagnent en notoriété. Cela montre aussi au public qu'il n'y a pas que les produits qui comptent, mais aussi la manière dont on les fait et les personnes qui les réalisent. C'est important pour moi de montrer l'envers du décor.

Avec la hausse du prix des matières premières, il ne semble pas toujours facile de conjuguer quantité et qualité, et de garantir des prix accessibles à tous. Quel regard portez-vous sur ce problème ?

C'est très complexe, car en plus de cela, la France ne nous simplifie pas la tâche sur tout ce qui est paperasse. L'administratif nécessite presque d'embaucher une personne à temps plein. Être indépendant et chef d'entreprise, c'est difficile. Donc oui, l'artisanat est menacé. Pour ce qui est des prix, on ne peut pas faire du « pas cher » avec des bons produits, nous ne sommes pas magiciens. En fait il n'y a pas de « pas cher » ou de « trop cher », il y a le prix juste. Quand on cherche à casser les prix, c'est là où l'artisan ne se rémunère pas. C'est le cas de beaucoup d'entre eux, alors qu'ils travaillent des dizaines d'heures par semaine. Et on ne peut pas non plus tirer vers le bas le prix des matières premières parce qu'il faut préserver notre agriculture française. C'est un problème de taille, et je crois qu'au final, il faut consommer moins mais consommer mieux. C'est la clé ! Il faut aller chez les artisans, et limiter les choses dont on n'a pas forcément besoin. Je vois souvent des caddies remplis de malbouffe, et je crois que le problème est plutôt là : il faut faire des choix et penser à l'avenir.

On a vu des plats ou aliments moins chers qui reviennent à la mode et qui peuvent être sublimés. Est-ce que cela peut être fait dans la pâtisserie ?

Les ingrédients de base de la pâtisserie ne sont de toute façon pas les plus chers que l'on va trouver : des pommes, des poires, de la farine, du sucre, des œufs… tout ça n'est pas excessif en termes de prix, c'est la main-d'œuvre qui coûte car elle est énorme.

Vous allez prendre part à une Masterclass à l'Enilia de Surgères autour du beurre AOP Poitou-Charentes. Quelle importance accordez-vous aux produits locaux ?

J'essaye d'en utiliser le plus possible, mais ça ne peut pas constituer l'intégralité de mes recettes, car il y a des matières comme la vanille ou le chocolat qu'il n'y a pas ici. J'essaye de privilégier ce qui vient de France et de Belgique, ainsi que les fruits de saison. Localement, j'emploie évidemment le beurre AOP et la fleur de sel de l'île de Ré, qui sont deux produits dont on peut être très fiers.

> *« Faire, déguster et surtout partager »*

Dans votre second livre, *Des gâteaux en famille*, vous avez choisi de partager les recettes que vous préparez avec vos filles, Anastasia et Adèle. Comment est née cette envie ?

Cela fait longtemps que le premier livre est sorti, et finalement, il était assez complexe car il y avait peu de recettes simples que l'on pouvait faire au quotidien. En fin de compte, je ne l'ai pas spécialement préparé. Nous avons fait des recettes avec mes enfants, et le projet est né au fur et à mesure. Il s'est construit en équipe mais aussi en famille, car c'est mon mari qui a réalisé toutes les photos.

Pensez-vous que la transmission de la cuisine se fait encore en famille ?

Oui, et c'est exactement l'axe que j'ai voulu dire. Dans le livre, il y a des recettes que j'ai apprises plus jeune, avec mes parents et mes grands-parents. La transmission en pâtisserie est très importante, parce qu'elle permet de faire, de déguster et surtout de partager.

Quelle serait la recette que vous feriez avec un enfant n'ayant jamais fait de pâtisserie ?

Je dirais des cookies, car il s'agit des premiers gâteaux que j'ai fait faire à mes enfants et que cela permet de jouer avec la pâte. C'est une recette très mignonne, très simple et très chouette à faire.

Propos recueillis par Simon Moreau

BIO EXPRESS

- **2 MAI 1988.** Naissance à La Rochelle
- **2008-2010.** Obtiens ses CAP boulangerie et pâtisserie
- **2016-2017.** Élue pâtissière de l'année par le magazine Le Chef et le Gault et Millau
- **2023.** Devient la première femme à être distinguée Pâtissière Mondiale
- **2024.** Élue meilleure cheffe pâtissière du monde

MAIN COURANTE

MARENNES-HIERS-BROUAGE

■ **BÂTIMENT OSTRÉICOLE EN FLAMME.** Jeudi 24 septembre, vers 13h50, les pompiers se sont rendus sur la Voie Badauge à Marennes pour un incendie dans un bâtiment ostréicole entièrement embrasé avec un risque de propagation à un bâtiment mitoyen. Quatre lances ont été mises en action pour réaliser l'extinction. L'action des secours a permis de préserver un bâtiment voisin de 250 m². Le bilan : 600 m² ont été détruits ainsi qu'un bateau de 4 mètres sur remorque. Aucun blessé n'est à déplorer. Une enquête a été ouverte.

NIEUL-SUR-MER

■ **RESTAURANT DÉTRUIT PAR UN INCENDIE.** Vendredi 25 septembre, à 00h29, 27 pompiers ont été engagés pour un incendie sur le parking du Port du Plomb à Nieul-sur-Mer. À leur arrivée, un restaurant était entièrement embrasé. Deux lances ont été mises en action pour circonscrire le sinistre. Malgré leurs efforts, le Café de la Mer a été entièrement détruit. Aucun blessé n'est à déplorer.

■ **UNE FILLETTE GRIÈVEMENT BLESSÉE.** Vendredi 25 septembre, à 16h59, rue Clément Marot à Nieul-sur-Mer, une fillette de 10 ans, circulant à vélo et sortant du parking d'une grande surface, a été percutée par un bus. Grièvement blessée, l'enfant a été conduite au centre hospitalier de La Rochelle. Choqué, le chauffeur du bus a été également conduit à l'hôpital. Les dix enfants, passagers du bus, ont été pris en charge. La gendarmerie a procédé aux constatations.

MEURSAC

■ **SORTIE DE ROUTE.** Samedi 26 septembre vers 17h40, route de Corme-Ecluse à Meursac, le conducteur d'un véhicule transportant quatre passagers a fait une sortie de route. Il a percuté plusieurs arbres avant de s'immobiliser. Le conducteur âgé de 18 ans a été grièvement blessé et évacué, tout comme l'un des passagers, à l'hôpital de Saintes pour y subir des examens. Les trois autres ont été évacués à l'hôpital de Royan pour des examens de contrôle. La gendarmerie a procédé aux constatations.

LOIRE-LES-MARAIS

■ **IL PERCUTE UN POTEAU ÉLECTRIQUE.** Dimanche 27 septembre vers 1h30, rue du Marquis de Sérigny à Loire-les-Marais, un automobiliste a perdu le contrôle de son véhicule. Il a percuté un poteau électrique en béton ainsi qu'un poteau incendie qui a été retrouvé dans un champ. Le conducteur, légèrement blessé, a été conduit au centre hospitalier de Rochefort. Une déviation a été mise en place le temps de l'intervention des secours.

SAINT-XANDRE

■ **MOTARD TUÉ DANS UN ACCIDENT.** Dimanche 27 septembre vers 22h30, sur la D107 à Saint-Xandre, le pilote d'une moto se serait déporté de sa voie de circulation pour une raison indéterminée et a percuté frontalement un véhicule arrivant en face. Dans le choc, le pilote de la moto, âgé de 42 ans, a été tué sur le coup. En état de choc, la conductrice du véhicule a été prise en charge et conduite au centre hospitalier de La Rochelle. Les gendarmes ont procédé aux constatations.

SAINT-QUENTIN-DE-RANÇANNE

■ **UN POIDS LOURD SE RENVERSE.** Lundi 28 septembre à 17h48, sur l'autoroute A10 dans le sens Bordeaux-Paris, un chauffeur a, pour une raison indéterminée, perdu le contrôle de son camion-citerne contenant des eaux usées. Celui-ci s'est renversé sur la chaussée. Le chauffeur a été légèrement blessé et transporté pour soins. Une déviation a été mise en place. La circulation normale sur l'autoroute a été rétablie aux alentours de minuit.

Puilboreau : un Sénégalais jugé pour proxénétisme aggravé sur mineure



Le tribunal a mis sa décision en délibéré - © *Yannick Picard (CLP)*

Le 1er avril 2025, le prévenu avait été condamné en son absence à quatre années de prison ferme. Un mandat d'arrêt avait été émis à son encontre. Depuis, il a fait opposition au jugement.

Un jeune Sénégalais de 26 ans a été rejugé - en sa présence cette fois - le 24 septembre. C'est sous escorte qu'il a comparu devant le tribunal judiciaire de La Rochelle. Il est actuellement placé en détention provisoire dans le cadre de sa mise en examen pour extorsion en bande organisée.

L'affaire débute le 23 septembre 2024. Ce jour-là, les policiers de La Rochelle récupèrent deux adolescentes qui marchent près d'un hôtel à Puilboreau. Toutes deux déclarent se livrer à la prostitution. Elles avaient été amenées de région parisienne après un passage par Saintes et Rochefort. Depuis leur arrivée à La Rochelle une semaine auparavant, elles déclaraient effectuer jusqu'à 10 passes par jour, suite à une annonce déposée sur le site sexmodel.com.

> *“Je me doutais de quelque chose”*

Le 1er avril 2025, un autre prévenu, considéré comme le cerveau de l'affaire, avait écopé dans le cadre de ce dossier de quatre années de prison ferme. Personne n'a jamais contesté cette implication. À l'inverse, le jeune Sénégalais dément fermement avoir participé à ce réseau de prostitution. Même s'il reconnaît dans son box : « *Je me doutais de quelque chose.* » Le prévenu a déjà été condamné pour prostitution à Chartres en 2020. Ce qui lui vaut d'être en récidive. Du bout des lèvres, il lâche avoir conduit le cerveau de l'affaire avec les jeunes filles. Et lui avoir prêté son téléphone pour réserver les chambres d'hôtel. La présence d'un troisième homme a toujours plané sur ce dossier : le propre frère du prévenu, qui porte le même nom, mais qui est insaisissable. La seule trace de lui est un titre de séjour périmé depuis 2011, qui a été retrouvé par les enquêteurs.

Mais pour la procureure de la République, Alexandrine Vieitez, le doute n'est pas permis : « *Tout converge vers le prévenu. C'est son numéro de téléphone qui apparaît sur le site sexmodel.com. Les deux adolescentes l'ont bien désigné comme étant le chauffeur. Ce sont des éléments constitutifs de l'aide à la prostitution.* » Sans surprise et comme lors du premier procès, une peine de quatre années de prison ferme est requise. La défense assurée par Me Quentin Loisel plaide la relaxe. L'affaire a été mise en délibéré au 5 novembre.

Yannick Picard (CLP)

St-Martin-de-Ré : un détenu en partie relaxé des faits qui lui étaient reprochés

Un détenu de la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré a été jugé le 21 septembre par le tribunal judiciaire de La Rochelle. La justice lui reproche de s'être rebellé, d'avoir été violent à l'encontre des surveillants, de les avoir outragés et d'avoir dégradé sa cellule du quartier disciplinaire. Des faits qui ont eu lieu le 27 novembre 2025 dans le quartier de la caserne. Le casier judiciaire du détenu comporte cinq mentions, dont une condamnation à 12 ans de réclusion criminelle pour un viol et des violences commises sur sa conjointe. Il est arrivé à la maison centrale en septembre 2025. Depuis, il a été sanctionné à 17 reprises pour son comportement. La nuit des faits, les surveillants doivent intervenir pour faire cesser le tapage nocturne dans sa cellule : « *Je n'arrivais pas à dormir. Un détenu au-dessus mettait la musique à fond et celui d'à côté tapait contre les murs. J'ai laissé éclater ma rage.* » Le trentenaire reconnaît bien avoir outragé les surveillants : « *Je vais vous faire la guerre. Allah akbar.* » Mais il conteste fermement les faits de violence pour lesquels il est également poursuivi. Quant à la dégradation par inondation de sa cellule du quartier disciplinaire, elle est requalifiée par le parquet en, « tentative de dégradation ». Une peine de 10 mois de prison est requise. La défense plaide une relaxe pour la plupart des faits hormis les outrages. Le tribunal a suivi la défense. Pour les outrages, le prévenu a écopé de trois mois de prison.

Un Étaulais poursuivi pour des violences commises sur ses deux fils

Le comportement du père de famille avait été dénoncé par un signalement auprès du garde champêtre du village.

Un quadragénaire a été jugé par le tribunal judiciaire de La Rochelle lundi 21 septembre. La justice lui reproche d'avoir commis à Étaules, le 26 et 27 mars, des violences sans interruption temporaire de travail sur ses deux fils âgés respectivement de 4 et 6 ans. Une main courante du garde champêtre du village avait été déposée auprès de la gendarmerie de La Tremblade.

La directrice de l'école avait estimé que le père de famille était ivre mort, lorsqu'il avait déposé ses enfants à l'école le matin. Sa voiture avait été retrouvée très mal stationnée place du champ de foire. Sous forme de dessins, l'un des deux enfants avait exprimé la façon dont son père conduisait la voiture ce jour-là. « *Il y en avait un où vous rouliez dans le fossé et un second avec un face-à-face avec un camion* », explique le président du tribunal.

> *“J'étais dans un état second”*

Le père de famille dément s'être alcoolisé, même si la gérante d'un bar avait témoigné lui avoir servi un café-cognac, plus un demi de bière à 9h30 le jour des faits. « *J'étais dans un état second suite à la prise, dans la nuit, de médicaments antidouleur et de somnifères. Je n'avais bu qu'un demi-verre de vin. Peut-être que je suis allé servir des clients qui étaient en terrasse* », précise le prévenu qui n'était pourtant que client. Cette nuit-là, il aurait tiré par le bras l'un de ses enfants afin d'éviter qu'il ne se blesse avec des morceaux de l'écran de la télévision qu'il venait de casser : « *C'était pour le protéger.* » Le prévenu assure que ses deux fils auraient été instrumentalisés par leur mère alors que le couple était en cours de séparation : « *Je suis incapable de faire du mal à mes enfants.* »

Depuis cette affaire, le juge aux affaires familiales a de nouveau été saisi. Le père a vu son droit de garde réduit à une période de vacances sur deux. La maman est repartie avec ses deux enfants vivre à la Réunion. « *Les enfants n'en rajoutent pas. Ce sont des violences intrafamiliales qui se sont déroulées dans des circonstances particulières* », estime le ministère public. Six mois de prison sous sursis probatoire sont requis, ainsi qu'un stage de responsabilités parentales. La défense plaide une relaxe : « *Il y a eu des raccourcis dans ce dossier. Il faut prendre du recul. La directrice qui a signalé les faits n'en a pas été témoin. Il n'y a pas d'élément intentionnel. Mon client est irresponsable pénalement.* » Le tribunal a mis sa décision en délibéré. Elle sera rendue le 5 octobre.

Yannick Picard (CLP)



Naziha Hadri, au centre, entourée d'une partie des élèves ayant pris part au projet - *© Lycée du Pays d'Aunis*

Des élèves du lycée du Pays d'Aunis récompensés d'un prix national pour leur Écrin du savoir

Imaginé puis fabriqué par une trentaine d'élèves et leurs enseignants, ce meuble en bois destiné à une salle de classe a séduit le jury de la Fondation Colbert.

SURGÈRES

Vendredi 25 septembre, le lycée polyvalent du Pays d'Aunis a accueilli la cérémonie académique de remise des prix de la Fondation Colbert. Placée sous l'égide de l'Institut de France, celle-ci œuvre pour la valorisation de la voie professionnelle, et organise chaque année un concours de chefs-d'œuvre destiné aux élèves de dernière année de CAP et de terminale professionnelle, toutes spécialités confondues. Dans l'académie de Poitiers, six projets réalisés ont été distingués. Parmi eux, L'Écrin du savoir, un meuble en bois réalisé par des Surgériens, auréolé du Prix de l'Industrie sur le plan académique et sur le plan national. L'histoire de ce meuble commence par une demande de Naziha Hadri, professeure de lettres-histoire, qui souhaitait aménager sa salle de classe. Pendant deux ans, élèves et enseignants vont travailler ensemble pour concevoir puis fabriquer un meuble mobile sur roulettes. Son apparence rappelle une caisse de transport d'œuvre d'art. À l'intérieur, les finitions sont plus soignées. Sur les portes, une reproduction gravée de *La Grande Vague de Kanagawa*, célèbre œuvre de l'artiste japonais Hokusai, fait le lien entre la Charente-Maritime et la transmission des connaissances. Le meuble permet de ranger des livres et des objets, mais propose aussi des ressources numériques accessibles grâce à des QR codes. La conception et la réalisation ont mobilisé une trentaine d'élèves. Les lycéens en bac professionnel technicien fabricant et technicien menuisier agenceur ont participé à la fabrication du meuble. Les étudiants de BTS développement et réalisation bois ont travaillé sur sa conception, notamment à l'aide de dessins réalisés sur ordinateur. Les élèves du Brevet des métiers d'art ont, eux, contribué à la conception artistique. Quatre enseignants ont accompagné les différentes étapes du projet : Naziha Hadri, Mikaël Marzin, Jérôme Ingrand et Dorothée Baudry. Après une première année consacrée à imaginer et à concevoir le meuble, la fabrication a débuté en septembre 2025 dans les ateliers du lycée et s'est achevée à la fin de l'année scolaire.

Le projet a également reçu le Prix de la coopération et de la cohésion lors de la Journée académique de l'innovation 2026, ainsi que le Prix de la cohésion au concours académique des Métiers de Demain. « *À la base, je ne pensais pas l'inscrire à un concours, et au final, on en a gagné trois* », se réjouit Naziha Hadri. Le prix national leur ouvre désormais les portes de Paris. Une délégation du lycée se rendra dans la capitale ce jeudi 1er octobre à l'Institut de France pour la remise nationale des prix, avant un dîner de gala. Le lendemain, les lauréats visiteront les Gobelins.

Simon Moreau



La conception et la fabrication du meuble se sont étalées sur deux années scolaires - *© Naziha Hadri*



Gravée sur les portes, la célèbre vague d'Hokusai symbolise la Charente-Maritime et la transmission des savoirs - *© Simon Moreau*

EN BREF

AUNIS SUD

■ **EMPLOI.** Job dating de l'intérim jeudi 8 octobre de 14h à 17h à la salle des fêtes du Thou. Apportez vos CV. Contact au 05.46.07.51.66.

SURGÈRES

■ **CAFÉ POLICE.** Échange avec la police municipale samedi 3 octobre de 8h à 12h sur la place de l'Europe.

■ **ATELIER CYCLAB.** Découverte libre de la maison de l'économie circulaire et du zéro déchet, samedi 3 octobre de 9h30 à 12h30. Visite commentée avec l'équipe à 9h30 et 11h. Inscription sur atelier@cyclad.org

■ **FÊTE DE LA SCIENCE.** Ateliers *Fantastique cuisine* (réalisation de recettes de cuisine moléculaire) samedi 10 octobre à 10h30 pour les 5-7 ans et à 14h pour les 8-12 ans, à la médiathèque. Sur inscription au 05.46.07.71.80.

SAINT-CRÉPIN

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche de 8 km organisée par le foyer rural samedi 3 octobre à 14h30, place de la mairie. Inscription sur place 5 €. Info au 06.15.06.12.16 ou 05.46.33.23.33.

ST-PIERRE-D'A. / ST-SATURNIN

■ **RECYCLAGE FERRAILLE.** Collecte organisée par l'APE les Prés Verts, samedi 10 octobre de 9h à 18h, rue de la mairie à Saint-Pierre-d'Amilly.

SAINT-SATURNIN-DU-BOIS

■ **CYBERSÉCURITÉ.** Conférence *Sensibilisation à la cybersécurité au quotidien* organisée mardi 6 octobre de 9h30 à 12h30 à la salle des fêtes. Renseignement sur fdfr.17@mouvement-rural.org ou au 05.46.33.80.07.

CHAMBON

■ **OCTOBRE ROSE ET NOVEMBRE BLEU.** Marche, vélo et initiation au tir à l'arc dimanche 4 octobre de 10h à 12h sur la place de la mairie.

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)

■ **SENIORS.** Concert de Cathy Joubert (chanson française) proposé par la PTSA jeudi 8 octobre à 15h à la salle des fêtes, réservé aux seniors du territoire. Gratuit. Inscription avant le 6 octobre au 05.49.26.72.46.

■ **DISPOSITIF ARGENT DE POCHE.** Tu as entre 14 et 17 ans et tu habites la commune ? Réalise des petits travaux du 19 au 23 octobre au sein des services de la mairie et gagne en contrepartie de l'argent de poche (15 € la matinée). Inscription en mairie.

PRIN-DEYRANÇON (79)

■ **OCTOBRE ROSE.** Samedi 3 octobre à la salle des fêtes : marche et course de 5 et 10 km (adaptées PMR) à 14h, tarif 6 €. Jeux enfants, projection du film *Bénissez nos seins* à 16h30.

La municipalité accorde une aide à l'Omaje et ajuste son budget 2026

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

Face aux difficultés financières rencontrées par l'association, la commune a voté une subvention exceptionnelle lors du conseil municipal du 21 septembre. Les élus ont également procédé à plusieurs ajustements de crédits, notamment pour des travaux dans les bâtiments communaux.



Des travaux complémentaires seront nécessaires pour l'accès PMR et la rénovation d'un vitrail de l'église - © *Odette Huet (CLP)*

En début de séance, Claire Veizovic, présidente de l'Omaje, est venue présenter la situation financière de l'Office multi-activités jeunesse enfance (Omaje), accompagnée de Sophie Michelon, nouvelle directrice de la structure. Plusieurs dépenses, non prévues au budget, ont fragilisé sa trésorerie, parmi lesquelles le salaire de l'ancien directeur, parti depuis, ainsi que des factures de fournisseurs restées en souffrance.

Pour faire face à cette situation, l'association a sollicité la commune pour une subvention exceptionnelle de 84.621 euros, correspondant au solde de son besoin de trésorerie. Les élus ont finalement arrondi cette aide à 85.000 euros. La délibération a été adoptée avec six abstentions de l'opposition. Trois élus n'ont pas pris part au vote, en raison de leur présence au conseil d'administration de l'Omaje.

Le conseil municipal devait également se prononcer sur une décision modificative du budget principal 2026. Celle-ci vise notamment à ajuster les crédits consacrés à plusieurs opérations, dont la rénovation énergétique de l'école mixte 2, la rénovation d'un vitrail de l'église et des travaux complémentaires, notamment pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR). Après ces ajustements, le budget s'élève à 1.907.608 euros. Là encore, la délibération a été adoptée avec six abstentions de l'opposition.

Odette Huet (CLP)

RETOUR EN IMAGES



Samedi 26 septembre, le bal du comité des fêtes de Surgères, avec l'orchestre Odyssée Live, a été un succès au Castel Park. Le public a pu danser jusqu'au bout de la nuit dans une ambiance de folie, en appréciant la prestation du groupe. Rendez-vous est donné samedi 24 octobre pour la soirée choucroute - © *Odette Huet (CLP)*

EN BREF

AIGREFEUILLE-D'AUNIS

■ **HISTOIRE.** Conférence *Si la Grimenaudière m'était contée...* animée par Martine Labrousse, membre de l'AHGPA, samedi 3 octobre à 14h30 à l'espace culturel le 4 octobre. Gratuit.

LANDRAIS

■ **VOIRIE.** Des réunions de concertation sur l'état et l'aménagement de la voirie sont proposées mercredi 7 octobre à 18h30 (Les Égaux, Saint-Gilles) et à 20h (Chaban, La Chauvière, La Bâtonnerie), à la salle des fêtes. Renseignement sur contact@landrais.fr

FENÊTRES & VOLETS BATTANTS
5 PRODUITS IDENTIQUES = LE 5e OFFERT !*
PRV MENUISERIES & COMPOSITES
FENÊTRES
VOLETS BATTANTS
FABRICATION 100% FRANÇAISE
GESTION INTÉGRALE DU PROJET
+25 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
RGE QUALIBAT + GARANTIE
OPÉRATION 4 + 1 = 4*
Offre valable séparément par catégorie de produit. Fenêtres et volets non cumulables.
Renseignez-vous en magasin ou sur notre site.
* Valable sur le 5e produit le moins cher.
EXEMPLES
VOUS CHANGEZ 5 FENÊTRES ? → LA 5e EST OFFERTE !*
VOUS REMPLACEZ 5 VOLETS ? → LE 5e EST OFFERT !*
OPÉRATION 5 FENÊTRES CUMULABLE AVEC OPÉRATION 5 VOLETS
PRV COMPOSITES • SURGÈRES • LA ROCHELLE | 05 46 07 57 81 | contact@prv-composites.com

Les demandeurs d'emploi mouillent le maillot au stade Filippi



Les équipes regroupaient anonymement recruteurs et demandeurs d'emploi - © *Tony Landret (CLP)*

SURGÈRES

Jeudi 24 septembre, dans le cadre de l'opération « Du stade vers l'emploi », le SCS Rugby a mis en relation employeurs et demandeurs d'emploi pour un recrutement en short, sur le pré !

« *Un taux de retour à l'emploi de plus de 50 %.* » Annie Gourraud, directrice d'agence France Travail à Villeneuve-les-Salines, l'affirme : le dispositif national « Du Stade vers l'Emploi » fait ses preuves. Jeudi 24 Septembre, 60 demandeurs d'emploi et 15 recruteurs se sont retrouvés sur le stade Jean-Baptiste Filippi, non pas pour s'affronter mais pour se rencontrer. « *Cela permet de dédramatiser le job dating et d'enlever le stress d'un entretien classique* », explique Thomas Godeau, le maire de Surgères. Le rugby est un prétexte, « *il s'agit de briser la glace sur fond de pratique sportive* », selon Gaëlle Fontaine, référente accueil de la maison de l'emploi.

Les quatre équipes formées pour l'occasion mélangent recruteurs et demandeurs d'emploi sans savoir « qui est qui ». Un participant, anonyme le confirme : « O*n ne se connaît pas, on se tutoie, il n'y a pas beaucoup d'entretien d'embauche qui se passe comme ça* ». Les mises en situation sportives permettent aux employeurs d'évaluer l'esprit de coopération, la communication. Les potentiels recrutés peuvent quant à eux développer leur confiance en soi.« *C'est très dynamisant, tous ont joué le jeu, la cohésion est restée après la levée d'anonymat* », assure Alexandra Vanelle, vice-présidente de la communauté de communes Aunis Sud en charge de la politique sociale de proximité.

L'opération, organisée en partenariat avec France Travail, la Maison France Service et la CDC Aunis Sud, a permis de montrer que le sport pouvait être un vecteur d'insertion professionnelle. Christophe Richetta, président du SCS Rugby, insiste sur le rôle du club à cet égard. « *Nous devons aider les gens à développer des réseaux. La bienveillance et l'entraide correspondent aux valeurs du sport* », *conclut-il.*

Tony Landret (CLP)

L'agence postale communale va devoir fermer ses portes

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Christophe Foloppe, le maire, ne décolère pas après l'annonce de la prochaine fermeture de l'agence postale communale qui a été annoncée lors du conseil municipal du jeudi 24 septembre.



L'agence postale devrait fermer à la fin de l'année - © *Odette Huet (CLP)*

Plusieurs délibérations étaient à l'ordre du jour de la séance. Celles qui ont le plus retenu l'attention des conseillers concernent les dossiers communaux, et notamment la prochaine fermeture de l'agence postale. Le maire a récemment eu la demande d'un rendez-vous avec le responsable de La Poste, relatif à l'échéance de la convention.

« *Lors de cet entretien en visio, et après de nombreuses questions sur les infrastructures de la commune, j'ai fini par comprendre où il voulait en venir, indique Christophe Foloppe. Je lui ai demandé : N'êtes-vous pas en train de m'amener, petit à petit, à l'annonce d'une fermeture ? La réponse a été oui* ». La seule alternative proposée était de faire un point « Poste » chez un commerçant, avec la particularité que les retraits d'argent, notamment, seraient réalisés sur la trésorerie du commerçant qui serait remboursé à postériori.

La nouvelle a beaucoup fait réagir les conseillers, la convention arrivant à échéance le 31 décembre prochain. « *Dans leur grande largesse, ils m'ont proposé de garder l'agence postale ouverte jusqu'au départ en retraite de l'agent, l'été prochain. Ils attendent toujours ma réponse ! »*, ironise le maire. Par ailleurs, les travaux de la salle polyvalente se poursuivent. Pour le Café du Centre, à l'abandon depuis de nombreuses années, « *les discussions sont engagées avec les propriétaires. Nous pourrons engager des travaux pour la mise en sécurité et envisager l'avenir de ce lieu* », annonce Christophe Foloppe.

Odette Huet (CLP)

Surgères : l'Afrique s'est invitée à la fête des familles de Val de Gères



Résidents et familles ont attentivement écouté le discours du maire - © *Odette Huet (CLP)*

Samedi 20 septembre, près de 160 personnes, dont 126 résidents, étaient réunies pour la fête des familles de l'Ehpad Val de Gères qui est organisée tous les deux ans. Sous les tivolis décorés sur le thème de l'Afrique, c'était l'effervescence, en fin de matinée, pour l'installation de tous les résidents et de leurs proches autour des tables dressées et également décorées sur le même thème. Avant de partager le verre de l'amitié et le repas, le maire de la Ville et président du conseil d'administration de l'Ehpad, Thomas Godeau, a tenu à remercier « *Laurence Renaud, l'animatrice qui l'a invité à participer à cette fête des familles* ». Durant son discours, le maire a rappelé qu'il essayait « *de lutter contre l'isolement qu'il y a à l'Ehpad, qui l'est souvent aussi de la société civile, celle de tous les jours. En tant que maire, j'essaie le plus possible de m'associer aux évènements de la cité. Et je sais que, cette semaine, certains d'entre vous ont assisté au thé dansant du conseil municipal* ». Aux personnes réunies, il a souhaité « *une bonne journée en famille* ». Alors que Laurence Renaud, quant à elle, « *remerciait les familles, le personnel et les bénévoles pour la mise en place des tables et des décorations* ». Durant l'après-midi, les convives ont pu profiter du spectacle de la troupe Tempométis de Saint-Saturnin-du-Bois avec des danses et percussions africaines.

RETOUR EN IMAGES



Le 26 septembre à Surgères, Le Français a fait le plein avec un public venu nombreux pour le concert *Double Jeu* **d'Eddy Deville. Les spectateurs n'ont pas hésité à reprendre les chansons du Schmoll Eddy Mitchell ou du Taulier Johnny Hallyday, pour qui Eddy a un projet pour célébrer le 10e anniversaire de son décès, en 2027** - © *Odette Huet (CLP)*

EN BREF

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

■ **OCTOBRE ROSE. Marche de 3 ou 6 km dimanche 11 octobre, départ à 10h du Pré Bègue à St-Germain-de-Marencennes. Participation libre. Une collecte de végétaux pour regarnir les massifs de la commune (vivaces, bulbes, arbustes, petits arbres) sera organisée de 9h30 à 12h30 au départ de la marche.**





E.LECLERC EST LE MOINS CHER ET PLUTÔT TROIS FOIS* QU'UNE

*E.Leclerc est en moyenne le moins cher sur

les marques nationales
les marques distributeurs
les 1ers prix

E.Leclerc

Comparaisons de prix moyens sur un total de 9406 produits (7338 produits de marques nationales, 1537 produits Marque Repère et 531 produits ECO+), relevés du 15/08/2026 au 21/08/2026 dans 287 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 721 m², Lidl 1 392 m², Hyper-U 6 705 m², Super-U 4 052 m², Intermarché 3 461 m², Auchan 9 912 m², Carrefour 9 896 m² et Carrefour Market 3 322 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur quiest3foislemoinscher.leclerc

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.



Le nouveau hangar de stockage dispose de 6.000 mètres carrés pour une multi-utilisation
© *s.papinlepine*

Un nouveau hangar de stockage et des terre-pleins réhabilités modernisent le port de commerce

Leviers stratégiques pour l'avenir du port de Rochefort - Tonnay-Charente, ces investissements sont de 6,2 millions d'euros. État, Région et Département y ont contribué.

ROCHEFORT

Le Port Charente Atlantique et l'Agence Maritime Rochefort (AMR - groupe Maritime Kuhn) viennent de mettre en service des aménagements au port de Rochefort. Il a bénéficié d'une réhabilitation complète des terre-pleins (1 à 5) et de la construction d'un nouveau hangar de stockage. Ce dernier est situé sur les anciens terrains SNCF acquis par le Port fin 2022. Une inauguration, devant ses partenaires et élus s'est tenue vendredi 25 septembre.

La réhabilitation des terre-pleins (1 à 5) permettra de sécuriser l'exploitation, de perfectionner la gestion des eaux pluviales et d'optimiser les opérations de manutention et de déchargement au service des usagers et des industriels. De son côté, le nouveau hangar de stockage de 6.000 mètres carrés est destiné aux produits vrac (agricoles, engrais, métallurgiques et bois), à l'exception des marchandises dangereuses. L'AMR et le Port Charente Atlantique dirigé par Céline Viron se sont associés afin de permettre la démolition de deux hangars pour la construction de ce nouvel équipement. Ces travaux renouvellent ainsi des surfaces de stockage couvertes sur le port tout en requalifiant l'entrée de ville.

> *"Ce port est une pépite précieuse"*

Objectifs du Port et de l'AMR : consolider durablement l'attractivité et renforcer sa capacité d'accueil pour l'ensemble des filières économiques régionales. « *Ce port de commerce est une pépite précieuse sur la carte de notre attractivité économique*, indiquait Jean-Marie Le Bras (chargé du port de plaisance), adjoint au maire Hervé Blanché, absent. *C'est une bonne nouvelle dans le contexte économique.* » Président du Syndicat mixte du port (Département et Caro) depuis 2017, Gérard Pons soulignait ses atouts dont les nouveaux équipements illustraient « *son dynamisme, sa capacité à s'adapter aux demandes des entreprises, sa volonté de poursuivre son développement en décarbonant ses activités* ». Et d'ajouter : « *C'est la première fois que l'État, la Région et le Département nous font confiance et participent.* » Le Port a ainsi bénéficié d'un accompagnement public majeur. Il n'avait encore jamais reçu un tel soutien pour ses investissements. Dans le cadre du Plan de relance, l'État et la Région ont ainsi cofinancés ces projets à hauteur d'un million d'euros. La réhabilitation des terre-pleins représente un investissement global de 4 millions d'euros, soit 3 millions d'euros pris en charge par le Port (500.000 euros par l'État et 500.000 euros par la Région).



Syndicat mixte, Ville, Département, Région ainsi que le Port Charente Atlantique et l'Agence Maritime Rochefort ont inauguré les installations - © *Damien Carboni*

2,2 millions d'euros pour le hangar

Concernant le nouveau hangar de stockage, l'opération a coûté 2,2 millions d'euros. Celle-ci a été financée par l'AMR (1,2 million d'euros) et par le Port pour la reprise du sol (1 million d'euros). La Région précise qu'elle a aussi participé à l'appontement céréalier de Tonnay-Charente (2,225 millions d'euros), inauguré il y a un an, à hauteur de 800.000 euros (le Port contribuant à hauteur de 1,425 million d'euros). « *Cet argent public a été bien utilisé. Nous l'avons fait pour nos entreprises*, indiquait Rémi Justinien, vice-président à la Région (Économie de la mer, tourisme, économie territoriale) et maire de Tonnay-Charente. *Les collectivités locales et l'État ont besoin d'envoyer, aux partenaires privés, un message positif d'espoir qu'ils peuvent continuer d'investir ici et que les élus croient au développement du port. […] C'est un outil de souveraineté pour conforter les emplois et développer ceux de demain.* » Et d'insister : « *Il faut défendre le port et l'histoire du département avec le monde maritime. On ne pourra pas réindustrialiser, s'adapter au changement climatique, gagner des gages de souveraineté sans les outils portuaires.* »

Présidente du Département, Sylvie Marcilly rappelait que 25 ports étaient gérés par celui-ci. « *La France est la 2e puissance maritime au monde après les États-Unis. Cette richesse, il faut l'exploiter.* » Elle plaidait pour une stratégie de développement, avec la Région, en renforçant les formations autour du transport maritime. Enfin, Jean-Yves Bryon, directeur de l'AMR, se félicitait de « cette *garantie de capacité de stockage. Nous avions des demandes que nous n'arrivions pas à satisfaire dans un contexte économique où nous ne pouvons nous permettre de perdre des contrats par manque d'espace* ».

En 2025, le tonnage du port Charente Atlantique était de 633.750 tonnes pour un chiffre d'affaires de 2,5 millions d'euros.

Damien Carboni

EN BREF

ROCHEFORT

■ **DON DE SANG.** Collecte mercredi 7 octobre de 8h30 à 12h au forum des Marais. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

■ **ATELIERS D'EXPRESSION.** Connex'cité propose de 19h à 21h à la Cavaclown (23 rue du Moulin de la Prée, bâtiment H) des ateliers clown-théâtre les jeudis 1er et 29 octobre et 26 novembre et des ateliers écriture les jeudis 15 octobre, 12 novembre et 10 décembre. Prix libre. Adhésion obligatoire 16 €. Contact au 06.72.02.34.28.

PORT-DES-BARQES

■ **NETTOYAGE DE PLAGE.** Organisé par Nature environnement 17, samedi 3 octobre à 14h à l'entrée de la zone ostréicole de Monportail.

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche de 10 km en direction de l'île Madame, samedi 3 octobre à 14h au complexe sportif La Garenne, organisée par Run to give. Adulte 7 €, -18 ans 3 €. Inscription sur helloasso.

ÉCHILLAIS

■ **OCTOBRE ROSE.** Village rose, dimanche 4 octobre de 10h à 17h : bien-être, sport, bourse sportive, danse, spectacle, créations et ventes artisanales, défi foot, jeux en bois… Entrée libre.

MURON

■ **OCTOBRE ROSE.** Samedi 17 octobre, marche de 5 km à 16h30 (pointage à 15h et échauffement à 16h15), spectacle *La chauve sourit* de Caroline Leflour à 20h, feu d'artifice à 21h45 (report du 14 juillet). Permanence des réservations (marche, restauration et spectacle) samedi 3 octobre de 10h à 12h à la salle des fêtes.

ST-LAURENT-DE-LA-PRÉE

■ **HARCÈLEMENT INTRAFAMILIAL.** La Cie Les 11 % présente son spectacle préventif *Scabreux ou la grenouille,* vendredi 2 octobre à 20h30 à la salle polyvalente. À partir de 12 ans. Gratuit.

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche de 5 et 7 km, samedi 3 octobre à 9h45 à la salle des fêtes. Don libre.

CORRESPONDANTS

■ **JEAN-GUY VIZET**
vizet17lhebdo@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **YONAH VIALLE**
07 68 19 59 02 - ylvose@gmail.com
Rochefort et alentours

■ **NICOLE-CLAUDE MESCHIN**
06 49 95 66 09 - ncmeschin@gmail.com
Fouras-les-Bains, St-Laurent-de-la-Prée

■ **LAURENT LEWANDOWSKI**
06 24 67 13 63 - lewandowski.laurent@neuf.fr
Breuil-Magné, Vergeroux, Loire-les-Marais

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Rochefort Océan

Un lotissement va sortir de terre à la Casse aux Prêtres

ROCHEFORT

En conseil communautaire, le 24 septembre, les élus ont voté en faveur de la cession d'une parcelle immobilière à la société Isatis (une abstention). 50 lots à usage d'habitation individuelle et 17 logements sociaux sont prévus.



Le secteur de La Casse aux Prêtres va connaître un changement d'aspect radical - *© Jean-Guy Vizet*

La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (Caro) a engagé, à partir de 2019, une opération foncière sur le secteur de la Casse aux Prêtres dit également Bel-Air. Parmi les objectifs de création, une voirie départementale reliant le giratoire de l'échangeur 31 à l'avenue du 8 mai 1945, sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Charente-Maritime ; un pôle automobile et tertiaire (au barreau Nord en zone d'activités économiques) permettant la relocalisation de concessions automobiles actuellement situées en centre-ville pour destiner les emprises au développement de l'habitat ; le développement d'espaces à vocation économique et tertiaire. Sans oublier, bien évidemment, la création d'un secteur pavillonnaire et social en continuité de l'habitat existant.

> *« Nous avons perdu au moins 2-3 ans »*

Sont ainsi prévus la construction de 17 logements sociaux dans un immeuble et 50 lots à usage d'habitation individuelle. « *Il s'agit de l'une des rares parcelles restant du PLU (Plan local d'urbanisme)*, indiquait Hervé Blanché, président de la Caro. *Ce ne sont pas des parcelles de 2.500 ou 3.000 mètres carrés.* » Plutôt entre 220 et 350 mètres carrés. Le projet a pris du retard suite à des recours sur le permis d'aménager. Ils ont depuis été définitivement écartés par le Conseil d'État. « *Nous avons perdu au moins 2-3 ans*, regrettait Hervé Blanché. *Entre-temps, les taux d'intérêt ont bien augmenté.* »

Dans l'historique du projet, la Caro rappelle que « *dans ce nouveau contexte, et alors que les besoins en logement sur le territoire ne sont plus à démentir au regard d'une dynamique d'attractivité et économique grandissante, la société Acanthe a fait connaître à la Caro son souhait de reprendre le projet de logements sur l'emprise initialement envisagée.* »

1 million d'euros, prix de rachat

La parcelle concernée est d'une superficie de 27.190 mètres carrés pour un prix de rachat d'un million d'euros (hors taxes). La société Acanthe, à l'origine du projet, a transféré le bénéfice du permis de construire à la société Isatis. Sur 50 lots, il n'en reste que 22 à vendre et un lot sur les 17 logements sociaux.

Damien Carboni

Rochefort : Cryptors in the City raconte La Fayette et le patrimoine



Louis De Carolis et Caroline Campodarve-Puente ont inauguré la plaque le 23 septembre - *© Yonah Vialle (CLP)*

Au Jardin de la Marine à Rochefort, l'application Cryptors in the City - qui s'inspire de Pokemon Go - permet désormais de partir à la rencontre du marquis de La Fayette à travers un jeu mêlant histoire, culture et technologie. Le principe est simple : une plaque émaillée sert de point de départ à l'expérience. En la scannant avec son téléphone, le joueur découvre La Fayette, répond à un quiz historique et peut ensuite poursuivre l'aventure autour du personnage.

Le choix de La Fayette n'est pas anodin. Rochefort et son territoire sont liés à son départ à bord de L'Hermione pour rejoindre les insurgés américains pendant la guerre d'indépendance. Le jeu permet ainsi de revenir sur cette partie de l'histoire locale sous une forme différente.

Pour Caroline Campodarve-Puente, première adjointe au maire, cette initiative répond à une volonté de proposer de nouvelles façons de parler du patrimoine : « *Depuis le début de mon mandat, j'ai toujours voulu proposer aux habitants des choses qui cassent les codes. Là, on est sur un jeu où l'on mêle l'histoire, la culture et la technologie.* »

Même volonté pour Louis de Carolis, président de Cryptors Studio, qui souhaite permettre au public « *d'approcher le patrimoine de manière ludique* » et de le découvrir autrement. L'application mêle jeu vidéo, patrimoine culturel et œuvres installées dans l'espace public. Les « Cryptors » représentent différents personnages historiques ou éléments du patrimoine que les joueurs peuvent découvrir et collectionner. Gratuite, l'expérience s'adresse aussi bien aux habitants qu'aux familles, touristes et curieux.

Ces 500 pieds de vigne qui témoignent du passé viticole

FOURAS-LES-BAINS

Du XIX^e^ à la moitié du XX^e^ siècle, la vigne était très présente. Avant une quasi-disparition à partir des années 1950.



Dominique Girault, co-responsable de l'organisation de la Fête de la Vigne. - *© Nicole-Claude Meschin (CLP)*

Le 12 septembre, la vigne était à l'honneur à Fouras à l'occasion d'une fête éponyme qui lui était consacrée. Cette manifestation rappelle une activité très ancienne dans la commune. Elle permet ainsi d'effectuer un bond dans le passé viticole. « *Du XIX^e^ siècle à la première moitié du XX^e^ siècle, il y avait énormément de vignes à Fouras*, explique Dominique Girault, lui-même viticulteur et co-responsable de l'animation. *Les vignes produisaient du raisin pour faire du vin de table, du rouge et du blanc, utilisé pour la consommation courante locale.* »

L'essor de la cité balnéaire, cause de la disparition

En raison de l'essor de Fouras en tant que cité balnéaire, les vignes ont progressivement disparu, à partir des années 1950, au profit des maisons. « *Des parcelles de vignes ont néanmoins été replantées,* souligne Dominique Girault. *Actuellement, on dénombre trois parcelles. Les cépages sont principalement le Floréal et le Sauvignac. Auparavant, on trouvait du Merlot, du Cabernet, du Sauvignon ainsi que des espèces hybrides.* » Le dernier viticulteur était M. Blanchard, qui a cessé ses activités il y a une quinzaine d'années.

Aujourd'hui, des bénévoles comme Joël Bridier, paysagiste, veillent sur environ 500 pieds de vigne en labourant, plantant, buttant les pieds et engazonnant les parcelles. Les vendanges ont eu lieu il y a plus de deux semaines.

Nicole-Claude Meschin (CLP)

Un ruban rose de soutien à la lutte contre le cancer « made in Tonnay »



Dans l'atelier de confection, le pharmacien Pierre Simon (à g.), Atout Solidaire (au centre) et l'IME Croix-Rouge (à dr.) présentent les nœuds vendus - *© Jean-Guy Vizet (CLP)*

Il s'agit d'une première dans la mise en valeur de l'événement Octobre rose à Tonnay-Charente. La pharmacie de La Varenne, l'Institut médico-éducatif (IME) de la Croix-Rouge et l'atelier d'insertion Atout Solidaire s'unissent. Atout Solidaire confectionnera une « capucine », emblème de ce mois de lutte contre le cancer. Mme Phuong encadre Amélie, jeune pensionnaire de l'IME, pour la confection de près de mille nœuds roses, exclusivement cousu à la main à partir de matériaux issus de l'économie circulaire. Ils seront à disposition à la pharmacie de La Varenne (près du Super U) contre un don. Le pharmacien Pierre Simon, partenaire de l'événement, a souhaité s'inscrire dans la démarche : « *Je voulais vraiment que des associations tonnacquoises nous accompagnent et qu'il s'agisse d'une conception locale.* » Les nœuds sont disponibles dès jeudi 1er octobre et durant tout le mois. L'argent récolté ira à la lutte contre le cancer du sein.



Malgré la présence de deux herbicides, la potabilité de l'eau n'a pas été remise en question - © *PIXABAY*

Plainte contre X de la CDA pour pollution aux herbicides d'une zone de captages d'eau potable

Les dernières analyses mensuelles de l'eau potable de captages de la zone d'Aunis ont montré la présence de deux herbicides qui, jusqu'alors, n'avaient jamais été relevés.

LA ROCHELLE

La qualité de l'eau potable distribuée aux habitants des 28 communes de la Communauté d'agglomération (CdA) de La Rochelle est surveillée comme le lait sur le feu.

Par le passé, certaines zones de captages ont déjà été victimes de pollution. Mais depuis vendredi 18 septembre, l'effervescence et l'incompréhension ont gagné le service hélo (L'eau publique rochelaise) de la CdA. Celle-ci a révélé la présence du flufénacet ESA, un herbicide utilisé pour les cultures d'hiver et dont l'utilisation sera interdite fin 2026. Plus inquiétant, les résultats ont mis en évidence la présence du métolachlore NOA, un dérivé de pesticide qui a été retiré du marché depuis 2024.

20.000
habitants concernés

Malgré cette découverte, la potabilité de l'eau n'a jamais été remise en question. Le taux du flufénacet ESA a été mesuré à 0,82 microgramme par litre d'eau, loin du seuil d'alerte de 0,1 microgramme par litre d'eau, mais encore plus loin du seuil de potabilité fixé par les autorités sanitaires à 8,8 microgrammes par litre. Quant au métolachlore NOA, mesuré à 1 microgramme par litre d'eau, il n'existe pas de seuil d'alerte, cette molécule n'étant plus considérée comme présente depuis 2022. Entre le centre-ville de La Rochelle, les communes de Bourgneuf et Montroy, ce sont environ 20.000 habitants qui ont été concernés par la distribution de cette eau contenant ces deux herbicides.



Guillaume Krabal et Marc Maigné ont joué la plus totale transparence lors d'une conférence de presse donnée le 23 septembre - © *Yannick Picard (CLP)*

> *« Principe de précaution »*

La zone de pompage de Fraize - Bois Boulard à Verines a rapidement été déconnectée du réseau et raccordée à l'usine de Coulonges alimentée par le fleuve Charente. « *Nous avons appliqué le principe de précaution* », assure Guillaume Krabal, vice-président de la CdA en charge de l'eau potable et de l'assainissement. D'autres analyses uniquement ciblées sur les deux herbicides ont été diligentées en urgence. Les résultats sont tombés vendredi 18 septembre. « *Il n'y avait plus aucune trace du flufénacet ESA et de métolachlore NOA* », précise Marc Maigné, vice-président de l'Agglo en charge de la santé environnementale. L'intercommunalité doit cependant attendre le feu vert de l'Agence régionale de santé (ARS) pour raccorder le réseau sur la zone de captage de Fraize - Bois Boulard. Entre-temps, d'autres analyses vont avoir lieu à la recherche des 300 molécules habituellement fléchées.

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle a déposé une plainte contre X pour pollution des eaux auprès du procureur de la République de La Rochelle. À noter que depuis quelques années, le tribunal judiciaire de La Rochelle a la compétence de la police de l'environnement auprès de la cour d'appel de Poitiers. Des dossiers sont traités par la procureur de la République adjointe Sophie Debas.

Pollution volontaire ou accidentelle ?

Toutes les hypothèses sont posées sur la table par les deux vice-présidents de l'Agglo, entre pollution volontaire ou accidentelle. Les services de la Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres ont été interpellés par ceux de l'Agglo. « *Tout le monde cherche des réponses. Le monde agricole ne doit pas être stigmatisé à nouveau. Les semis automnaux sont délaissés à cause de la sécheresse. En plus, le métolachlore NOA ne correspond pas à cet usage* », insiste Guillaume Krabal. Les enquêteurs vont être confrontés à un vaste périmètre de recherches entre les communes de Vérines, de Saint-Médard-d'Aunis et de Saint-Christophe qui alimentent le forage de Fraize - Bois Boulard. Celle d'Anais ne semble pas être concernée. Quoi qu'il en soit, pour les élus de l'Agglo, il ne fait aucun doute qu'à l'avenir, les zones de captages devront être sanctuarisées. Quitte à interdire purement et simplement l'utilisation des pesticides à proximité.

Yannick Picard (CLP)

EN BREF

AGGLO LA ROCHELLE

■ **QUALITÉ DE L'AIR.** Présentation des résultats de mesures des pesticides dans l'air à 18h30, à *St-Vivien* lundi 5 octobre à la salle polyvalente, *Montroy* mardi 6 octobre à la salle des Loisirs et *L'Houmeau* mercredi 7 octobre au complexe St-Exupéry.

■ **SANTÉ MENTALE.** Forum santé mentale jeunesse *Ça va la tête ?* mardi 6 octobre de 10h à 17h à la salle polyvalente de *Lagord*. Déambulation en musique et danse, *Marchons sur la tête*, vendredi 9 octobre, départ à 14h30 de la tour de la Chaîne à La Rochelle, final en scène ouverte à 15h45 sur l'esplanade Tabarly. Village de la santé mentale mercredi 14 octobre de 14h à 18h à la salle de l'Oratoire de La Rochelle (théâtre à 14h et exposition) et sur la place Verdun (stands et ateliers). Gratuit.

BOURGNEUF

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche de 7 km dimanche 4 octobre dès 9h au stade Alice Bonnefons. Stand autopalpation jusqu'à 12h30. Participation 6 €.

LA JARRIE

■ **DON DE SANG.** Collecte lundi 5 octobre de 14h30 à 19h à la salle des fêtes. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

L'HOUMEAU

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche proposée par la Promotion de L'Houmeau dimanche 4 octobre à partir de 10h au kiosque du parc de la mairie, parcours de 3 et 5 km. Vente de rubans en don libre. Inscription sur place 2 €.

SAINT-CHRISTOPHE

■ **RAMASSAGE DES DÉCHETS.** Dimanche 4 octobre à 10h à l'aire de la Garenne et au rond-point de Puyvineux. Sacs fournis, prévoir des gants.

SALLES-SUR-MER

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche à pied et à vélo de 4 et 9 km, dimanche 4 octobre sur la place de la mairie. Inscription 5 € (-12 ans gratuit) à 9h, départ à 9h30, flash mob dance à 11h30. Atelier de sensibilisation à l'autopalpation de 9h à 12h. Contact au 06.46.28.64.54.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Esnandes et alentours

■ **ARNAUD BÉBIEN**
Tél. 06 80 60 76 82
arnaud.bebien@orange.fr
Aytré

■ **DOMINIQUE GOUGAT**
Tél. 06 13 65 06 47
dominiquegougat17@orange.fr
Châtelaillon-Plage

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05
redaction@lhebdo17.com
Agglomération La Rochelle

Près du centre de valorisation organique, l'aire de grand passage ouvrira aux gens du voyage en juin 2027

PÉRIGNY

Interpellé par l'opposition lors du conseil municipal du 21 septembre, le maire Cédric Lafage a fait le point sur l'avancée du projet d'aire d'accueil des gens du voyage.



En l'absence d'aire de grand passage sur l'agglomération rochelaise, les occupations illégales de terrains, comme ici à Aytré, se sont multipliées ces dernières années - © *Archives L'Hebdo 17*

« Pouvez-vous nous faire un point d'étape sur le projet d'aire de grand passage des gens du voyage sur Périgny ? Quels sont à ce jour les éléments qui empêchent la Communauté d'Agglomération d'avancer sur ce dossier et quel calendrier est envisagé pour sa mise en œuvre ? » Lundi 21 septembre, le conseil municipal a été l'occasion pour le groupe d'opposition « Périgny Cœur de Vie » de demander au maire Cédric Lafage de revenir sur l'avancée du projet d'aire d'accueil de grand passage, à proximité immédiate du centre de valorisation organique et de l'usine d'enrobés.

Deux aires en projet

Ce projet, porté par l'Agglomération, prévoit l'aménagement de 200 places pour recevoir des caravanes de gens du voyage. Et Cédric Lafage de rappeler que ce dossier était loin de faire l'unanimité chez les élus communautaires : *« C'est un peu une Arlésienne qui dure depuis plusieurs années, voire plusieurs mandats.* […] *Il nous en faut deux (aires de grand passage, N.D.L.R.) pour être en règle vis-à-vis de la législation. Sur ce point, tout le monde est d'accord. Mais à partir du moment où on s'interroge sur qui la prend et où on la met, il n'y a plus personne ! »* Ce sont finalement les communes de Périgny et La Jarne qui avaient été choisies pour y réaliser ces deux structures.

Et Cédric Lafage d'annoncer : *« Je peux aujourd'hui vous dire que l'aire de Périgny verra le jour sous notre mandat. »* Le maire dispose d'un échéancier. D'après lui, c'est l'acquisition du foncier qui a retardé le projet, *« car la négociation du prix (par la CDA, N.D.L.R.) était plus qu'utopique »*. Elle a finalement abouti et les actes de vente seront signés fin octobre. Cela permettra au nouveau propriétaire - en l'occurrence l'Agglomération rochelaise - de commencer les travaux d'aménagement de ladite aire d'accueil début décembre. Elle sera constituée d'un chemin circulaire, entourée de barrières de sécurité, et le terrain sera viabilisé (eau, électricité et tout-à-l'égout). La fin du chantier est prévue en juin.

15 jours de retard sur l'ouverture de la saison

Si le chantier respecte les délais, cela risque néanmoins de faire court : *« Dans la législation, les aires de grand passage doivent ouvrir au 15 mai et fermer le 30 septembre »*, rappelle le maire de Périgny. Sans une aire disponible fin mai, certains groupes de gens du voyage pourraient donc être tentés d'occuper illégalement des terrains, publics ou privés. Et l'édile d'ajouter : *« C'est sans compter les aléas climatiques, car il faudra remettre en herbe de prairie le terrain pour qu'ils puissent s'y installer. Il y aura des semis au printemps, et cela peut être concomitant avec les travaux. Il faudra donc que l'on ait un peu de pluie… »*

Les gens du voyage s'installeront-ils pour autant sur ce nouvel emplacement à l'été 2027 ? Cédric Lafage semble en douter : Si ce n'est pas le cas, *« nous aurons un moyen de pression supplémentaire sur les pouvoirs publics, en la personne du préfet,* note le maire. *Il pourra, le cas échéant, et suite à un arrêté d'expulsion d'un terrain public ou privé, recourir à la force publique. »* Le premier magistrat de la commune indique qu'au cours du dernier mandat - il était en charge de la prévention et de la sécurité entre 2020 et 2026 -, il n'a obtenu qu'une seule autorisation pour procéder à l'expulsion d'un terrain occupé illégalement. Autant dire que ces autorisations, judiciaires ou administratives, sont rares.

Le juste prix

Pour le groupe « Périgny Cœur de Vie », Olivier Attané souhaite proposer *« une autre lecture »* du retard pris par ce projet : *« En 2019, le zonage du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal, N.D.L.R.) avait prévu que ces parcelles agricoles soient destinées à la création d'une aire de grand passage*, explique-t-il. *Concrètement, ces parcelles sont devenues les seules de la CDA, hormis à La Jarne, où une telle implantation était possible. Ce qui a donné la possibilité aux propriétaires d'obtenir un prix totalement décorrélé de la valeur habituelle des terres agricoles. »* En clair, la modification du PLUI aurait fait grimper la valeur des terres et *« le piège [se serait] refermé sur la CDA avant même de négocier »*, rendant l'acquisition plus coûteuse.

Une version qui ne tient pas pour le maire. D'après lui, il était *« utopique »* de proposer un prix à moins d'un euro le mètre carré : *« Le nouveau cimetière a été acheté autour de 10 euros*, détaille-t-il. *Quand on a fait l'extension de l'usine de compostage, c'était aussi autour de 10 euros… »*

Clément Vidal

Grand Pavois 2026 : un satisfecit pour les organisateurs

LA ROCHELLE

GPO, l'association organisatrice de l'événement, attendait 70.000 visiteurs en six jours, elle n'en a accueilli que 59.000. Elle reste néanmoins satisfaite.



Les petites unités se sont bien vendues au Grand Pavois - © *J.-M. Rieupeyrout*

« Nous sommes particulièrement satisfaits de cette édition 2026 qui se clôture avec 59.000 visiteurs », a déclaré Alain Pochon à l'issue du Grand Pavois, dont la 54e édition s'est tenue du mardi 22 au dimanche 27 septembre à La Rochelle. Pour le président de Grand Pavois Organisation (GPO), l'association qui gère le salon nautique international à flot de La Rochelle, la fréquentation est *« identique à 2025 »*. Elle reste toutefois bien inférieure aux objectifs, fixés avant le salon à 70.000 entrées.

Plus de 500 bateaux - dont 250 à flot - étaient exposés au port des Minimes durant six jours. *« L'intérêt porté cette année aux petites unités à moteur montre notamment que l'accès au nautisme et à la propriété reste un enjeu essentiel pour le renouvellement de nos pratiquants »*, relève Alain Pochon. Cette offre, destinée à de multiples usages (découverte de la navigation, sortie en famille, pêche, sports nautiques…), constitue aujourd'hui la majorité des immatriculations françaises et européennes. Et bonne nouvelle pour les exposants : *« malgré un contexte difficile* […], *nous avons constaté des ventes et un certain niveau d'affaires pour de nombreux secteurs d'activité »*, se réjouit le président de GPO. Cette année, le Grand Pavois a également été l'occasion pour les organisateurs d'inaugurer deux nouveaux espaces thématiques baptisés « Sortez en mer » et « Osez le bateau ». Et pour le public d'admirer des voiliers mythiques, comme les quatre Pen Duick du regretté Éric Tabarly.

Cap désormais sur la 55e édition qui se déroulera du 21 au 26 septembre 2027.

Boussole des Parcours
TROUVEZ VOTRE DIRECTION, CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR
ET SI VOTRE PARCOURS PRENAIT UNE NOUVELLE DIRECTION ?
Besoin de faire le point, d'envisager un changement ou de construire un nouveau projet professionnel ?
Un accompagnement personnalisé, humain et concret, à Puilboreau, près de La Rochelle
Prenez contact pour en parler
BILAN DE COMPÉTENCES • VAE • ORIENTATION SCOLAIRE
Alicia Lecardonnel - Conseillère en insertion et orientation
40 rue du 8 mai - Puilboreau - ☎ 07 72 51 27 96
boussoledesparcours.fr - contact@boussoledesparcours.fr

LA ROCHELLE ENCHÈRES
N° 95-2017
Marie-Charlotte LAGRANGE
Commissaire-priseur
174 rue Émile Normandin - 17000 La Rochelle
JOURNÉE D'EXPERTISES GRATUITES
Sans rendez-vous
Mercredi 7 octobre - 10h à 13h et 14h à 17h
VOUS DÉTENEZ PEUT-ÊTRE UN TRÉSOR, DÉCOUVREZ SA VALEUR EN COMPAGNIE DE NOS EXPERTS
Bijoux, numismatique, argenterie, mode, mobilier, objets d'art et autres trésors
ÉVÈNEMENTS À VENIR
• Jeudi 22 octobre à 15h30 :
Vente Timbres, chromos Liebig & Cartes Postales
• Mercredi 28 octobre à 14h :
Vente bijoux, montres, numismatique & mode
ENCHÉRISSEZ EN LIVE SUR INTERENCHERES
WWW.INTERENCHERES.COM/17007
Pour inclure des lots dans nos prochaines ventes ou pour tout renseignement : 09 83 87 15 35 - www.larochelle-encheres.fr
Drouot Live

Avec Hicéo, le principe de l'habitat partagé ne relève plus du rêve



François Cuisenier, à gauche, et Fabien Dufreche-Simon, pionniers d'Hicéo sur l'écoquartier de Bongraine. - © *Arnaud Bébien (CLP)*

AYTRÉ

Le collectif Hicéo finalise son programme de 21 logements coopératifs sur l'écoquartier de Bongraine.

L'histoire s'écrit sur fond d'habitat partagé. Elle a su séduire suffisamment d'habitants pour rendre possible un projet qui se distingue des autres sur l'écoquartier de Bongraine. Une certaine utopie est en train de devenir concrète. Delphine Marin est revenue à La Rochelle avec ses trois enfants pour Hicéo alors qu'elle se trouvait dans le sud de la France. « *Je cherchais un logement en habitat partagé,* raconte-t-elle, *car j'estime que l'on se trouve tous trop seul chez soi.* »

Fondé en 2019 mais ralenti par le Covid quelques mois après son lancement, le collectif d'habitants Hicéo – pour Habitat intergénérationnel, coopératif, écologique et ouvert à La Rochelle – est complet sur l'ensemble des trois blocs. Celui-ci totalise 21 logements sur un terrain de 5.000 mètres carrés.

Hicéo est autopromoteur avec son propre choix d'entreprises (14 ont été retenues), très exigeant sur le bâtiment - il fait appel aux filières locales - et exigeant une chambre d'amis par bloc (gérée par l'association Vivre Hicéo), la coopérative a été jusqu'à contacter 17 banques, dont certaines à l'étranger. Le coût du projet s'élève à 5,8 millions d'euros.

Le collectif a pu compter, au départ, sur les futurs résidents qui ont versé des parts sociales (40.000 euros pour chacun des ménages). Se sont ajoutés 380.000 euros de France 2030 et d'autres aides. Hicéo attend désormais une réponse positive de la caisse de retraite Agirc-Arrco qui pourrait verser 300.000 euros. Un financement qui s'annonce décisif pour lever des prêts sur vingt-cinq ans auprès des banques (3,7 millions d'euros au total, avec la garantie bancaire de la Communauté d'Agglomération sur la moitié).

Au début de l'été, deux banques françaises ont émis mieux que des signaux positifs. Hicéo avance sur de bons rails, avec le principe de remettre 40.000 euros au départ d'un coopérateur et d'un loyer, versé à la coopérative propriétaire, qui n'augmente pas.

Arnaud Bébien (CLP)

À La Jarrie, la plaine des jeux ouvre officiellement ses portes



De nombreuses activités sportives sont ouvertes au public - © *Jean-Paul Boué (CLP)*

Après plusieurs mois d'appropriation par les habitants, la plaine des jeux de La Jarrie a été officiellement ouvert samedi 26 septembre. Animations sportives proposées par l'association PAPJ, présence de familles et public venu nombreux ont rythmé l'après-midi, avant le temps officiel en présence du maire, David Baudon, et de plusieurs élus. Pour l'occasion, le maire a présenté les différents aménagements réalisés sur ce nouvel espace de loisirs et de détente. Un projet appelé à encore évoluer dans les prochaines années. « *Ce quartier, il est fait par nous, pour vous, vous êtes chez vous et n'hésitez pas, venez nombreux en famille ou avec des amis* », a lancé David Baudon à l'issue de sa présentation. L'élu a toutefois précisé que cette ouverture officielle ne constituait pas encore l'inauguration de l'ensemble du site. Celle-ci est prévue en 2027, en présence des différents partenaires ayant contribué à la réalisation du projet, notamment l'État, le Département et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Le maire a également souligné que le projet avait été conçu par la précédente équipe municipale et accueilli favorablement par l'actuel conseil. La réalisation de cette plaine des jeux a longtemps été freinée par une question de foncier. La commune s'est finalement portée acquéreur de 7,2 hectares pour permettre l'aménagement du site. « *Nous nous heurtions jusqu'alors à une problématique non pas de volonté, mais de maîtrise du foncier* », a expliqué David Baudon, évoquant également les difficultés liées aux nuisances sonores rencontrées par certaines communes avec l'installation de city-stades et city-parks. Le site doit désormais poursuivre son développement. À l'horizon juillet 2027, un complexe dédié au football doit notamment voir le jour, avec un terrain synthétique, un club-house et des vestiaires. Des cheminements pour les piétons et les vélos, des voies d'accès et un parking compléteront également les équipements. Une parcelle est enfin déjà réservée pour accueillir, à plus long terme, une éventuelle salle socioculturelle.

Des étudiants sont arrivés à l'ex-résidence seniors des Jasmins

AYTRÉ

Deux mois après la liquidation judiciaire, Yves Chaidome et son épouse Micheline compte parmi les rares résidents encore présents.



Aux Jasmins, des étudiants ont posé leurs valises - © *Arnaud Bébien (CLP)*

Avec son épouse Micheline, Yves Chaidome, 91 ans, est l'une des rares personnes à être restée à l'ex-résidence seniors des Jasmins, dont les portes se sont refermées fin juillet. Après la liquidation judiciaire, l'ensemble des services proposés a disparu. Face à cette fin brutale, la Ville d'Aytré et des familles s'étaient mobilisées pour étendre la période de repli des habitants les plus dépendants. Pour certains, le déménagement vers un autre établissement, souvent dans l'agglomération rochelaise, a coûté plus de 2.000 euros.

Adhérent de la CGT depuis 1958, Yves Chaidome avait senti que quelque chose de mauvais se tramait après la reprise par un nouveau gestionnaire en 2023. « *Cela faisait trois ans que je creusais, je me doutais qu'il y avait une gestion calamiteuse* », affirme-t-il. Début juillet, le jugement du tribunal de commerce de Rennes est venu confirmer ce qui n'était pas que des intuitions. L'Aytrésien préfère ne plus s'étendre sur la situation ni sur les irrégularités des charges de propriété, notant simplement qu'il ne paye plus ces 600 euros mensuels qui s'ajoutaient aux 800 euros de son loyer.

Les propriétaires, eux, ont retrouvé leur bien. Ces dernières semaines, des étudiants sont arrivés aux Jasmins, où les panneaux « À louer » ont fleuri sur les balcons. Rencontré sur place, un propriétaire, possédant deux appartements, souligne qu'il n'a pas touché de loyer depuis fin juin. Lui aussi compte placer ses biens dans une agence immobilière, en misant sur le potentiel étudiant du bassin rochelais.

Arnaud Bébien (CLP)

RETOUR EN IMAGES



Lundi 21 septembre, l'association À vélo sans âge a fait étape à l'Ehpad des Petites Vignes, à La Jarne, pour emmener cinq résidents en balade le long du canal de Rompsay. L'initiative vise à rompre l'isolement des aînés et à favoriser le lien avec la nature, les souvenirs et les autres générations. - © *Jean-Paul Boué (CLP)*





Deux nouvelles éoliennes pourraient bien sortir de terre à Longèves - © *Yannick Picard (CLP)*

Le développement des nouveaux parcs éoliens continue de faire débat sur le territoire

Alors que deux éoliennes pourraient s'ajouter au parc existant de Longèves d'ici 2028, le projet suscite l'opposition d'une partie des habitants et du conseil municipal.

AUNIS ATLANTIQUE

Depuis plusieurs années, la communauté de communes (CdC) Aunis Atlantique poursuit l'ambition de devenir, à l'horizon 2050, un territoire qui produit plus d'énergies renouvelables qu'elle n'en consomme.

Afin de se donner les moyens de sa politique, l'intercommunalité mise sur trois leviers : le développement du solaire photovoltaïque, de l'éolien et du biogaz. L'intercommunalité s'est associée au Parc naturel régional (PNR) du Marais poitevin pour la réalisation d'un schéma permettant de définir et de maîtriser les zones de développement de l'éolien sur son territoire, en tenant compte des enjeux de biodiversité et de qualité du paysage. Elle s'est ensuite attachée à communiquer auprès des communes et des développeurs éoliens sur ce schéma, permettant de préciser les zones à privilégier pour le développement maîtrisé de l'éolien et d'inscrire ces zones d'implantation dans son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

> *« Personnellement, je suis contre »*

Ce schéma éolien défini des zones de vigilances environnementales et paysagères. Cependant, d'infimes corridors demeurent accessibles pour l'implantation de nouvelles éoliennes comme à Longèves et à Angliers. Des brèches dans lesquelles, des porteurs de projets éoliens tentent de s'engouffrer. « *L'éolien fait toujours débat* », constate le nouveau maire de Longèves, Lionel Redon.

Le débat entre les élus et une partie de la population du village dure depuis longtemps. « *Nous avons organisé une réunion publique le 3 septembre. Une vingtaine de personnes était remontée contre le projet. Personnellement je suis contre* », poursuit l'édile, qui estime que le rapport de force est très inégal. « *Nous sommes en négociations avec le promoteur, mais nous n'avons qu'une voix consultative. Les éoliennes doivent être construites sur le domaine privé. Les terrains ont déjà été achetés. Le projet date de 2018. Le début des travaux est programmé pour 2028* ».



Une enquête publique a débuté le 3 septembre à Longèves. La consultation s'achèvera le 3 décembre - © *Yannick Picard (CLP)*

5 éoliennes au total

De trois actuellement, le nombre d'éoliennes du parc de Longèves passerait à cinq au total. Une enquête publique a débuté le 3 septembre. Elle sera clause le 3 décembre. À quelques kilomètres de là, la commune d'Angliers est également concernée par un projet de parc éolien au Nord de la N11, tout comme Vérines. Les conseils municipaux de Longèves et Vérines ont voté contre. À l'inverse, Angliers, qui appartient comme Longèves à la CdC Aunis Atlantique, s'est prononcée pour l'implantation de cet autre parc de quatre éoliennes. À noter que la commune de Vérines, située elle sur la Communauté d'agglomération (CdA) de La Rochelle, n'est pas cartographiée dans le zonage du PNR.

Avis défavorable du PNR pour Longèves

Le reversement par les intercommunalités de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) aux communes, qui acceptent d'accueillir des parcs éoliens, n'est pas à négliger dans les débats. Pascal Duforestel, le président du PNR, est très attentif à ce qu'il se passe sur ce territoire protégé : « *Nous regardons scrupuleusement, au cas par cas, ces projets de nouveaux parcs. Nous n'avons pas de position de principe, mais concernant les deux éoliennes supplémentaires à Longèves, nous y sommes défavorables* ».

Sylvain Augeraud, le président de la CdC Aunis Atlantique, estime que le compte y est : « *Notre objectif pour 2050 est une production de 150 GW. Aujourd'hui, avec ces parcs éoliens, nous sommes à 123 GW. Il y a deux nouveaux parcs autorisés : Cram-Chaban et Ferrières/Saint-Jean-de-Liversay. Cela ferait une production de 225 GW. Nous sommes largement au-dessus de nos prévisions* », assure l'élu, qui rappelle que l'orientation de l'intercommunalité « *a toujours été la participation citoyenne* » au sein de la Coopérative d'énergies citoyennes et renouvelables (Coopec).

Yannick Picard (CLP)

EN BREF

AUNIS ATLANTIQUE

■ **CAFÉ DES AIDANTS.** Autour du thème *Le café trucs et astuces ! Partageons nos trouvailles* mercredi 7 octobre de 14h30 à 16h à La Nouvelle Laiterie de *St-Jean-de-Liversay*. Gratuit. Contact au 05.46.68.76.80.

■ **MA COMMUNE, MA SANTÉ.** Vous habitez ou travaillez en Aunis Atlantique ? Le CIAS vous propose une complémentaire santé à prix attractif. En octobre, permanence de 9h à 12h dans les mairies d'*Andilly-les-Marais* jeudi 1er, *Benon* vendredi 2, *St-Jean-de-Liversay* lundi 5 (à la Nouvelle Laiterie), *La Ronde* mardi 6 et vendredi 9, *Nuaillé-d'Aunis* jeudi 8. Prenez rendez-vous au 05.46.68.76.80.

■ **BÉBÉS LECTEURS.** Animation pour les tout-petits à 10h dans les bibliothèques de *Villedoux* lundi 5 octobre (05.46.35.44.97), *Benon* mercredi 7 octobre (09.75.77.61.40), *St-Jean-de-Liversay* jeudi 8 octobre (05.46.01.62.87), *Saint-Sauveur-d'Aunis* vendredi 9 octobre (07.83.63.43.61) et *La Grève-sur-Mignon* samedi 10 octobre (05.46.01.63.66). Gratuit. Réservation conseillée.

CRAM-CHABAN

■ **OCTOBRE ROSE.** Balade / course sur un parcours ponctué de projections de poudre rose, dimanche 11 octobre à 10h sur la place de la mairie. Inscription 15 € (payante à partir de 15 ans) sur colibri.cram.chaban@gmail.com ou au 06.46.06.38.14.

BENON

■ **OCTOBRE ROSE.** Journées de sensibilisation samedis 3 et 17 octobre de 14h à 18h dans le parc municipal. Fresque participative, arbres à messages, créez votre rose, séance de relaxation à 15h, ruban rose humain à 16h (le 3 octobre) et flash mob à 16h (le 17 octobre).

LA RONDE

■ **OCTOBRE ROSE.** Atelier *Coudre des bonnets de chimio, coussin cœur et lovely bag*, samedi 10 octobre de 10h à 17h à la mairie, proposé par Pam Pam Création. Apportez votre matériel de couture et votre machine à coudre. Inscription au 06.81.98.32.19.

CHARRON

■ **CONSEIL MUNICIPAL.** Séance organisée lundi 5 octobre à 18h30 à la salle Basse de la mairie.

CORRESPONDANTS

■ **YANNICK PICARD**
Tél. 06 83 58 14 44
yannick.picard@club-internet.fr
Marans, Charron

■ **DANIELLE DRIOU**
d.driou@free.fr
Courçon, La Ronde, Taugon & alentours

■ **LA RÉDACTION**
Tél. 05 16 19 43 05 - redaction@lhebdo17.com
Aunis Atlantique

Olivier Brzdega transforme l'Association de parents d'élèves moribonde en une association festive prisée des familles

LA RONDE

En 2016, Olivier Brzdega a repris l'APE La Ribambelle. Il a inventé spectacles de Noël et soirées gratuites pour redynamiser l'association en péril dans sa commune.

C'est en 2016 qu'Olivier Brzdega, aujourd'hui maire, devient président de l'APE La Ribambelle, alors qu'il a lui-même un enfant scolarisé au sein de l'établissement. Il s'aperçoit immédiatement qu'une autre vision est possible, bien plus intéressante pour les écoliers. Avec comme noyau dur ses trois compères Julien, Bertrand et Pascal, Olivier Brzdega décide de prendre les choses en main afin de bâtir une APE dynamique au sein de laquelle les enfants, mais aussi les parents prendraient plaisir à participer.

« Aucune fête ne semblait intéresser la population »

« *Si personne ne fait rien, en l'état actuel des choses, l'APE va fermer* », se dit alors Olivier Brzdega. Il se lance comme président de l'APE et reçoit comme « *kit* » une enceinte, quelques décorations, une lampe de



Le dernier spectacle de Noël de l'APE - © *Danielle Driou (CLP)*

poche et 7.000 €. Comme le constate le nouveau président, « *peu de gens participaient, quelques enfants venaient mais ils ne restaient que le temps de prendre un goûter, et cette association n'avait pas de vie* ». Mis à part la boom d'Halloween ou le loto qui existaient déjà, aucune fête ne semblait intéresser la population.

Pour Olivier Brzdega devenu président, « *il fallait, non seulement améliorer petit à petit ce qui était déjà en place, mais surtout inventer des sorties, des soirées, offrir des nouveautés jamais vues. L'accès se devait, par ailleurs, d'être gratuit, cela n'était pas négociable* ». « *On a tous vite compris qu'il fallait passer à autre chose pour créer des fêtes et des soirées intéressantes* », insiste Bruno Bravo, son premier adjoint.

En 2019, Olivier Brzdega étonne tout le monde avec un spectacle de Noël grandeur nature, imaginé de toutes pièces : non seulement avec une histoire créée, mais aussi des costumes cousus et confectionnés pour chaque enfant, une musique composée pour l'occasion, des décors ajustés à chaque tableau, sans oublier l'éclairage. Un, puis deux spectacles de Noël viennent couronner l'action de l'APE La Ribambelle. « *Le plus important pour moi c'était d'apporter de la joie aux habitants de ma commune, peu importe si l'APE faisait du profit, tant qu'on restait en équilibre. Les seuls profits que nous faisons le sont grâce à la buvette et à la restauration où nous réalisons tout nous-mêmes.* » Le maire poursuit : « *Nous avons la chance d'avoir une énergie qui est aujourd'hui portée par tous les bénévoles. J'en profite pour les remercier sincèrement, car tous m'ont suivi, m'ont aidé, et ont fait vivre La Ribambelle comme elle était dans mes rêves* ».

Une adhésion supprimée

Auparavant, l'adhésion était de 15 € par famille, mais elle n'était pas obligatoire, ce qui créait une certaine injustice. Néanmoins, avec ce système, l'association parvenait à donner à l'école 8.000 € par an. « *Depuis deux ans, nous avons supprimé l'adhésion pour que tout le monde soit sur un pied d'égalité. Nous donnons désormais 6.000 € par an à l'école qui gère l'argent pour les sorties, comme par exemple, en fin d'année au Futuroscope. En aucun cas, nous n'intervenons dans les dépenses* », explique Olivier Brzdega.

À ce jour, l'APE propose de nombreux événements comme la boom d'Halloween (le 16 octobre), le marché de Noël avec spectacles (les 5 et 6 décembre), une soirée à thème (le 13 février 2027), le loto des marques véritables (le 6 mars), les olympiades (le 3 avril), les American Days (les 15 et 16 mai), puis la kermesse avec son véritable esprit les 25 et 26 juin. « *Aujourd'hui, se pose la question de la continuité* », explique Olivier Brzdega. « *Nous allons sûrement créer une association en parallèle qui s'occuperait des American Days ainsi que des spectacles de Noël qui sont les plus gros événements. Quoi qu'il arrive, on marchera de concert avec La Ribambelle* ». Désormais, c'est Benjamin Chabrier qui a succédé à Olivier Brzdega à la présidence. « *Il saura garder l'esprit unique que l'on a insufflé à La Ribambelle en continuant d'en faire une APE hors norme* », conclut fièrement l'ancien président.

Danielle Driou (CLP)



CHOISISSEZ SON CADEAU :

☐ 1 AN = 59 €
pour 52 numéros, au lieu de 75 €
soit 21 % de réduction

☐ 2 ANS = 102 €
pour 104 numéros, au lieu de 138 €
soit 26 % de réduction

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR SES COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **l'Hebdo de Charente-Maritime** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
L'Hebdo de Charente-Maritime - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement jusqu'au 6 octobre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier



La présidente du Département, Sylvie Marcilly, a fait le déplacement à Saint-Savinien mardi 22 septembre. La collectivité va engager 6,5 millions d'euros dans ce chantier - © *T.C.*

Le barrage hydraulique s'offre une cure de jouvence à 13 millions d'euros

Près de 60 ans après sa mise en service, le complexe hydraulique va faire l'objet d'un vaste programme de rénovation s'étalant jusqu'en 2029.

SAINT-SAVINIEN - LE MUNG

Mis en service en 1968, le complexe hydraulique de Saint-Savinien - Le Mung s'apprête à connaître une importante cure de jouvence. Mardi 22 septembre, la présidente du Département de la Charente-Maritime, Sylvie Marcilly, est venue constater l'avancée du chantier en compagnie d'Élodie Galko, directrice générale de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Au total, 13 millions d'euros seront investis dans la rénovation de l'ouvrage, financée à parts égales par le Département et l'Agence de l'eau Adour-Garonne, soit 6,5 millions d'euros chacun. Les travaux doivent s'échelonner sur trois ans, jusqu'en 2029. L'une des opérations les plus importantes consiste en la rénovation des trois vannes du barrage et de leurs organes de manœuvre. Une vanne sera traitée chaque année. Une opération particulièrement lourde puisqu'elle nécessite de « batardiser » la partie concernée, c'est-à-dire de mettre temporairement l'ouvrage hors d'eau afin de pouvoir intervenir en toute sécurité.

L'entreprise charentaise Rouby Industrie, spécialisée dans la vantellerie, a été retenue pour ces travaux. Le programme prévoit également la rénovation des maçonneries, la réparation et le renforcement de certains ouvrages de génie civil, le renouvellement des équipements mécaniques et électriques, ainsi que la modernisation des systèmes de commande, de contrôle et de surveillance. « *C'est un ouvrage capital pour la Charente-Maritime car il permet de régulariser l'eau* », estime Sylvie Marcilly. Après près de six décennies d'exploitation, l'objectif est donc de garantir la pérennité du complexe et d'améliorer les conditions de surveillance, d'exploitation et de maintenance.



Une vanne sera remplacée chaque année jusqu'en 2029 - © *T.C.*

> *« Il faut sanctuariser l'eau potable »*

Le barrage de Saint-Savinien ne se limite pas à une succession de vannes et de béton. Situé à environ 34 kilomètres de l'océan Atlantique, il constitue un élément important de la gestion hydraulique de la Charente. Les équipes départementales surveillent en permanence deux indicateurs principaux : le débit et la hauteur d'eau. Les vannes sont ensuite manœuvrées en fonction de l'hydrologie du fleuve et des conditions de marée.

Le complexe contribue notamment à maintenir les niveaux d'eau nécessaires aux différents usages de la Charente et à l'alimentation en eau douce des marais de Rochefort et de Brouage. Il comprend également une écluse, empruntée chaque année par 200 à 300 bateaux, ainsi qu'un pont levant permettant leur passage.

La gestion de l'ouvrage doit également composer avec les effets croissants du changement climatique. Élodie Galko souligne ainsi une baisse particulièrement importante des débits de la Charente, de l'ordre de 40 %, phénomène qu'elle qualifie de presque jamais vu. « *C'est un chantier que nous suivons avec attention car il traite de beaucoup de sujets : l'eau des marais, l'eau salée, l'eau douce. Il faut sanctuariser l'eau potable*, explique-t-elle. *Le fleuve constitue un atout et le barrage permet notamment de préserver la ressource en eau potable sur une portion de 2,5 kilomètres entre Saint-Savinien et Crazannes.* »

Faire vivre la biodiversité

La rénovation s'inscrit enfin dans une démarche de préservation de la biodiversité. Depuis 2019, le complexe dispose d'une passe à poissons permettant aux espèces migratrices de franchir l'ouvrage. Anguilles européennes, aloses ou lamproies peuvent ainsi poursuivre leur migration sur le fleuve. Le chantier doit permettre de concilier plusieurs impératifs : sécuriser un ouvrage construit il y a près de 60 ans, assurer la gestion de la ressource en eau, maintenir la navigation et préserver la Charente.

Face à l'ouvrage, six panneaux pédagogiques ont récemment été installés pour permettre au public de mieux comprendre son fonctionnement et le travail des barragistes, mobilisés en continu pour surveiller l'évolution du fleuve. Une manière de rappeler que l'homme peut construire de grands ouvrages, mais aussi les préserver.

Théo Chiramberro

EN BREF

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

■ **RESTOS DU CŒUR.** Collecte départementale organisée vendredi 2 et samedi 3 octobre de 9h à 20h, dans les galeries commerçantes du centre E. Leclerc et d'Intermarché (produits alimentaires non périssables en petit conditionnement).

SAINT-JULIEN-DE-L'ESCAP

■ **FOYER RURAL.** Assemblée générale vendredi 9 octobre à 20h30.

NÉRÉ

■ **HOMMAGE.** Cérémonie de dévoilement des plaques apposées au monument aux morts en hommage à la famille Kaplan, vendredi 9 octobre à 10h45 sur la place de la mairie. Renseignement au 05.46.33.00.23.

SAINT-FÉLIX

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche de 3 et 6 km samedi 10 octobre à 15h à la salle des fêtes, organisée par Les petites mains, le club des aînés et la troupe de St-Fly. Gratuit. Inscription au 06.66.35.69.18 ou 06.12.58.27.91.

LA JARRIE-AUDOUIN

■ **COULEUR DE TERRE.** Assemblée générale ordinaire jeudi 1er octobre à 16h30 à la salle de réunion.

MATHA

■ **CROQUEURS DE POMMES AUNIS SAINTONGE.** Atelier fabrication de jus de pommes dimanche 11 octobre au 29 rue Maxime Bourdeau. Inscription au 06.86.07.72.87.

GIBOURNE

■ **OCTOBRE ROSE.** Marche de 10 km, samedi 10 octobre à partir de 8h30. Pré-inscription 5 € au 06.63.12.16.39 ou 06.26.82.18.59 ou sur place 7 €.

HAIMPS

■ **SENIORS.** Dans le cadre de la semaine bleue, concert de Comme à la maison (chansons à chanter tous ensemble), mardi 6 octobre à 14h30 à la salle des fêtes. Gratuit. Réservation sur lamottedesfees.com

ST-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE

■ **OCTOBRE ROSE ET NOVEMBRE BLEU.** Samedi 10 octobre de 10h à 17h à la salle Jean Garnier : prévention et sensibilisation au dépistage, artisans créateurs, marché de producteurs locaux, activités sportives, professionnels du bien-être, soirée repas et DJ (années 80 à aujourd'hui). Renseignement au 06.98.68.08.34.

AGGLO SAINTES

■ **ACADÉMIE DE SAINTONGE.** Cérémonie des Prix de l'Académie de Saintonge et réception de Claire Laporte-Bisquit, dimanche 4 octobre à 14h30 à la salle Jean Gabin de Royan (112 rue Gambetta), retransmise sur la chaîne Youtube de l'Académie. Info sur academie-saintonge.org

Une mutuelle communale pour faciliter l'accès aux soins

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

La Ville a signé une convention, mardi 22 septembre, permettant à l'ensemble de ses habitants de bénéficier d'une mutuelle communale. Deux organismes partenaires proposeront des offres à tarifs préférentiels.



Françoise Mesnard se réjouit de la concrétisation de ce partenariat - © C.D.L.

Faciliter l'accès des habitants à une complémentaire santé. Tel est l'objectif de la mise en place du partenariat avec deux organismes – AXA France et Mutualia Alliance Santé – dans le cadre d'une mutuelle communale à Saint-Jean-d'Angély. Cette mesure, adoptée à l'unanimité lors du conseil municipal du 9 juillet dernier, s'est concrétisée par une signature ce mardi 22 septembre. Jérôme Reboul, directeur général de Mutualia Alliance Santé à Saintes, et Édouard Chacun, conseiller AXA, étaient présents aux côtés d'autres confrères pour officialiser cette convention auprès de Françoise Mesnard, maire de Saint-Jean-d'Angély.

Pour les habitants et les travailleurs de la commune

Une complémentaire santé intervient en complément des remboursements pris en charge par la Sécurité sociale. Elle peut notamment couvrir, tout ou en partie, des frais liés aux consultations médicales, aux médicaments ou encore à l'hospitalisation.

Cette mutuelle s'adresse aux habitants de la commune, mais également à ceux qui y travaillent. Cette promesse de campagne, chère à Françoise Mesnard, visait à aider les personnes âgées, les foyers modestes et tous ceux confrontés aux difficultés d'accès aux soins. La maire qualifie cette complémentaire santé de « *sécurité à offrir aux Angériens* ». Par ailleurs, tous les habitants pourront en bénéficier : aucune condition d'âge ou de santé n'est requise.

Pour l'heure, ces conventions sont effectives un an. Elles pourront faire l'objet d'un renouvellement par le conseil municipal au regard du bilan qui en sera dressé. Plusieurs habitants ont d'ores et déjà sollicité la municipalité pour connaître le détail des offres et des conditions d'accès. Une réunion publique sera tenue à ce propos jeudi 1er octobre à la salle Aliénor-d'Aquitaine en présence de représentants des deux mutuelles.

Dans le cadre du programme « Ma Protection pour votre Commune », AXA France propose une offre avec plusieurs niveaux de garanties et différents services d'accompagnement. Spécialisé dans les villes de moins de 10.000 habitants, l'organisme présentera sa carte de services avec une remise de 20 % aux plus de 60 ans et une remise de 10 % aux autres. Les futurs souscripteurs connaîtront prochainement l'emplacement de sa permanence.

> *« Nous sommes très heureux d'offrir ce service à nos habitants »*

Mutualia Alliance Santé propose de son côté la « Mutuelle des Territoires ». Plusieurs niveaux de couverture seront proposés à travers un accompagnement de proximité. Sa permanence sera tenue dans l'agence éponyme située rue Rose.

Françoise Mesnard se satisfait de cette mutuelle communale : « *Nous sommes très heureux d'offrir ce service à nos habitants.* » Pour autant, la Ville souhaite rappeler aux Angériens qu'elle ne recommande ou ne labellise aucune offre. Elle intervient uniquement dans un rôle d'information auprès de la population. La maire le rappelle au passage : le dispositif communal reste ouvert à toute mutuelle qui souhaiterait l'intégrer.

Charlotte Di Lelio

Réunion publique jeudi 1er octobre de 17h à 20h à la salle Aliénor-d'Aquitaine.

Un nouveau dispositif sonore pour un cinéma plus accessible

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Cinévals inaugure un système de son appelé Auracast. Cette technologie permet de capter l'audio directement dans les prothèses auditives pour les personnes malentendantes et appareillées.

C'est un petit changement invisible, mais qui s'entend. Le cinéma angérien remplace son système de son Audio Everywhere par Auracast. Concrètement, cette technologie de diffusion audio sans fil permet à un seul émetteur d'envoyer du son vers un nombre illimité de récepteurs compatibles en même temps. Le système fonctionne avec un boîtier déjà paramétré sur les fréquences Bluetooth des trois salles de Cinévals. Il suffit de choisir la fréquence correspondant au film pour recevoir directement le son.

La particularité d'Auracast est de pouvoir transmettre le son directement vers des appareils auditifs compatibles, sans passer nécessairement par un smartphone. Pour les spectateurs équipés, le son du film arrive ainsi dans les prothèses auditives de manière plus directe et individualisée. Le dispositif peut également fonctionner avec des récepteurs ou des casques mis à disposition par le cinéma, afin de ne pas réserver cette technologie aux seuls spectateurs disposant d'un équipement compatible.

C'est à l'occasion du festival « Play It Again » que ce nouveau système a été inauguré, avec la diffusion du film *Sans toit ni loi,* d'Agnès Varda. Officiellement, lundi 21 septembre a marqué le début d'Auracast à Cinévals. « *Ce film a été spécifiquement choisi car il propose toutes les solutions techniques* », explique Damien Lecouvé, directeur de Cinévals.



Avec un boîtier et un casque, écouter un film n'a jamais été aussi simple - © T.C.

« *Inaugurer ce système nous permet aussi de le tester car nous sommes toujours en rodage avec ce dispositif. Avant, on utilisait Audio Everywhere mais ça ne fonctionnait pas toujours. On n'était pas satisfaits.* » Le cinéma angérien s'est donc mis à chercher, avec l'aide de Cinépassion 17, un nouveau dispositif de meilleure qualité. Son choix s'est porté sur Auracast, une technologie récente déjà utilisée dans certains lieux accueillant du public, notamment des aéroports et des musées.

L'ancien dispositif nécessitait notamment de disposer d'un smartphone. Avec Auracast, le téléphone peut toujours être utilisé pour capter les ondes et recevoir le son directement dans les prothèses auditives, mais ce n'est plus l'unique solution. Cinévals prête également des casques et des boîtiers aux personnes malentendantes, à utiliser le temps d'une séance. Au-delà de la technologie, l'enjeu est aussi celui de l'accès à la culture. Aller au cinéma suppose de pouvoir entendre les dialogues, la musique et les différents éléments sonores qui participent à l'expérience du film. L'objectif est de permettre au plus grand nombre de profiter des œuvres et des événements culturels dans des conditions adaptées.

De manière générale, le son est renforcé dans les salles obscures. L'audiodescription est une obligation légale lorsqu'un film français est produit, ce qui signifie que le cinéma n'a aucune manipulation à effectuer à ce niveau-là. Le dispositif Auracast représente, lui, un investissement de 2 400 euros par salle. « *C'est certain que c'est un investissement, mais c'est une obligation légale de rendre la culture accessible à tous* », rappelle Damien Lecouvé.

Théo Chiramberro

Contact par téléphone au 06.30.01.34.13, ou par mail à contact.cinevals@veocinemas.fr

St-Jean-d'Y : Frédéric Rasse a le mémoire qui flanche devant le Conseil d'État



Après avoir demandé l'annulation du scrutin, Frédéric Rasse avait vu sa requête rejetée par le tribunal administratif de Poitiers le 2 juin - © Archives L'Hebdo 17

Le 17 septembre dernier, le Conseil d'État a donné acte du désistement de Frédéric Rasse dans le contentieux des élections municipales du 15 mars à Saint-Jean-d'Angély. Pas de grand débat juridique, donc, ni d'ultime confrontation autour des griefs avancés contre le scrutin : la procédure s'est arrêtée avant même leur examen sur le fond.

Le contraste est d'autant plus saisissant que l'omniprésence de la campagne a depuis laissé place à un silence plutôt remarquable. Frédéric Rasse siège bien au conseil municipal, mais celui qui multipliait les déclarations pendant la campagne se montre désormais beaucoup moins prolixe. Sur le terrain judiciaire, pourtant, il avait choisi de poursuivre le combat. Après avoir demandé l'annulation du scrutin, il avait vu sa requête rejetée par le tribunal administratif de Poitiers. Pas découragé, Frédéric Rasse avait saisi le Conseil d'État le 2 juillet pour demander l'annulation de ce jugement. Dans sa requête sommaire, il annonçait également la production d'un mémoire complémentaire.

C'est précisément là que la mécanique s'est grippée. En matière électorale, Frédéric Rasse disposait d'un mois pour produire ce document. Un mois est passé. Le mémoire, lui, n'est jamais arrivé. Le Code de justice administrative est moins accommodant avec les délais que ne peut l'être une campagne avec les promesses : lorsqu'un requérant annonce la production d'un mémoire complémentaire et ne le transmet pas dans le délai imparti, il est réputé s'être désisté. Le Conseil d'État n'a donc même pas eu à ressortir la loupe pour réexaminer les griefs formulés contre le scrutin.

PETITES ANNONCES

EMPLOI · SERVICES

SERVICES

MACON COUVREUR, recherche travaux neufs ou anciens, + murs en pierre. Tél: 07 65 59 05 58 OU 07 65 60 18 09.

IMMOBILIER

LOCATIONS

RECHERCHE LOCATION, T2 plain pied ou grand studio, à Mauzé et alentours. Tél. 06.44.02.07.74

BONNES AFFAIRES

ACHÈTE bassin/timbre en pierre, éléments déco jardin, piliers, dallage ancien. Tél.: 06 65 19 59 25.

L'HEBDO Courrier
Vous êtes un particulier ?
PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES CONTACTEZ LE
05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES
Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le 06 98 32 09 43

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 10 €	☐ 2 semaines : 19 €	☐ 3 semaines : 26 €
Couplage avec l'Angérien		☐ + 8 €	☐ + 16 €	☐ + 22 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... x 2 €	☐ + ... x 4 €	☐ + ... x 6 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €	☐ + 9 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €	☐ + 6 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 6 €	☐ + 12 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €	☐ + 15 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €	☐ + 1 €

*À envoyer par email à petites.annonces@lhebdo17.fr
**La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce
TOTAL DE L'ANNONCE ..... €

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE
Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.
Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)
Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)
Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE + VOTRE RÈGLEMENT
Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME,
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex
Délai de réception :
Jusqu'au MERCREDI 10H pour une parution le JEUDI.

Nos annonces sont payables à la commande.
☐ Par chèque : le joindre à votre annonce à l'ordre de ALC RÉGIE, à l'adresse ci-contre.
☐ Par CB (tél. 05 56 44 72 24)
☐ En espèces : directement à l'agence de L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.
Renseignements : 05 56 44 72 24

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier
7 rue Paul-Bert
17700 SURGÈRES.

Aunisienne de Presse : EURL 99 ans - Cap. 10.000 € - 29 avenue du Général Leclerc - 17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS SAINTES 797 446 481.
RÉDACTION · redaction@lhebdo17.com - 05 16 19 43 05 · **Directeur de la publication :** Vincent David - **Rédacteur en chef :** Amaury Legrand - **Journalistes :** Clément Vidal, Simon Moreau & Damien Carboni.
PUBLICITÉ · f.delapierre@lhebdo17.com - 06 98 32 09 43 · **Chargé des ventes :** Franck Delapierre
ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 75€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)
IMPRIMERIE · **Sapeso :** 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 1130 C 89462 - **ISSN :** 2681-4684 - Dépôt légal à parution.
Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312).
votre journal

DÉCÈS

● **ANDILLY-LES-MARAIS, CHARRON, PÉRIGNY**
Dominique Maroussie, décédé à l'âge de 66 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 2 octobre à 14h30 en l'église d'Andilly, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **AIGREFEUILLE-D'AUNIS, LA ROCHELLE**
Jean-Claude Laï, décédé à l'âge de 82 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 2 octobre à 14h30 en l'église de Nieul-sur-Mer, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Éloi.

● **BREUIL-MAGNÉ, JARNAC (16)**
Liliane François, née Colombe, décédée à l'âge de 87 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 29 septembre en l'église de Jarnac, suivie de l'inhumation au cimetière des Grands Maisons de cette même commune.

● **CHARRON**
Nelly Miau, née Pairaud, décédée à l'âge de 62 ans. La cérémonie civile a eu lieu mercredi 30 septembre au crématorium de La Rochelle. L'inhumation de l'urne aura lieu au cimetière de Charrron pour les personnes qui le souhaitent jeudi 1er octobre à 11h30.

● **LA ROCHELLE**
Alain Autin, décédé à l'âge de 68 ans. La cérémonie civile a été célébrée mercredi 30 septembre au crématorium de La Rochelle.

Romuald Bruneau. La cérémonie civile a été célébrée lundi 28 septembre au crématorium de La Rochelle.

Catherine Cerveaux, née Gazeau, décédée vendredi 25 septembre à l'âge de 68 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée jeudi 1er octobre à 14h30 en l'église de Mireuil à La Rochelle, suivie d'un recueillement au crématorium de cette même commune.

Joël Chassain, décédé à l'âge de 81 ans. Ses obsèques ont été célébrées mercredi 30 septembre au cimetière des Tilleuls à Royan.

Raymond Guichon, décédé vendredi 25 septembre à l'âge de 95 ans. La cérémonie civile a eu lieu mercredi 30 septembre au crématorium de La Rochelle.

Claudette Jarny, née Brisson, décédée samedi 26 septembre à l'âge de 86 ans. La cérémonie civile sera célébrée vendredi 2 octobre à 10h30 au crématorium de La Rochelle.

Maurice Kouchnir, décédé à l'âge de 94 ans. Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Yves Rivière, décédé à l'âge de 79 ans. La bénédiction aura lieu jeudi 1er octobre à 10 heures en l'église de la Genette à La Rochelle.

● **LA ROCHELLE, LAGORD**
Alain Praud, décédé mardi 22 septembre à l'âge de 77 ans. La cérémonie civile sera célébrée jeudi 1er octobre à 9h30 au crématorium de La Rochelle.

● **LA RONDE**
Josette Demarlière, née Russeil, décédée mercredi 23 septembre à l'âge de 97 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 28 septembre en l'église de La Ronde, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79), MURON, SURGÈRES**
Marie-Antoinette Garcia, née Boissinot, décédée lundi 21 septembre. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 29 septembre en l'église de Surgères, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **PUILBOREAU**
Michel Guilbaud. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 29 septembre en l'église de Puilboreau, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **PUYRAVAULT**
Antoine Rubio, décédé à l'âge de 65 ans. La cérémonie civile a eu lieu lundi 28 septembre au crématorium de La Rochelle.

● **RIVES-DE-BOUTONNE, PAILLÉ**
Jean Pommier, décédé à l'âge de 92 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée lundi 28 septembre en l'église de Nuaillé-sur-Boutonne, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **ROCHEFORT**
Jean-Paul Crouzeix, décédé vendredi 25 septembre à l'âge de 80 ans. La cérémonie civile sera célébrée jeudi 1er octobre à 15h au cimetière de Chambon, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Guy Pinet, décédé à l'âge de 83 ans. Un dernier hommage lui a été rendu lundi 28 septembre au crématorium de Saint-Jean-d'Angély, suivie de l'inhumation de l'urne au cimetière de cette même commune.

● **SAINT-PIERRE-DE-JUILLERS**
Jean Geneau, décédé à l'âge de 82 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 29 septembre en l'église de Saint-Pierre-de-Juillers, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

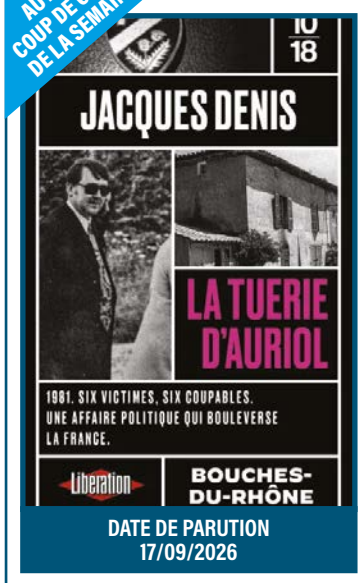
● **SAINT-SATURNIN-DU-BOIS**
Michel Rossard, décédé dans sa 83e année. La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 29 septembre en l'église de Saint-Saturnin-du-Bois, suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.

● **SAINTE-SOULLE, PESSAC (33)**
Catherine Pierre, née Izambard, décédée vendredi 25 septembre à l'âge de 68 ans. La cérémonie civile sera célébrée jeudi 1er octobre à 15h30 au crématorium de La Rochelle.

Toute notre sympathie aux familles de ces défunts.

LE LIVRE DE LA SEMAINE

AUTEUR COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



DATE DE PARUTION 17/09/2026

La tuerie d'Auriol de Jacques Denis

19 juillet 1981. À Auriol, dans les Bouches-du-Rhône, la bastide familiale du brigadier de police Jacques Massié est retrouvée incendiée. À l'intérieur : tout est dévasté et il y a des traces de sang. Un repas de famille devait avoir lieu, mais nulle trace de Jacques Massié, son épouse, leur fils, ses beaux-parents et son futur beau-frère.

Très vite, les enquêteurs remontent jusqu'au milieu du Service d'action civique (SAC), dont Jacques Massié était chef de la section des Bouches-du-Rhône. De fortes rivalités internes secouaient cette milice gaulliste devenue service d'ordre du parti, d'autant plus depuis l'élection de François Mitterrand. Des premiers noms sont cités, les interpellations suivent, et six meurtres sont avoués. Les complices ne sont cependant désignés que par des lettres de l'alphabet, tout comme le commanditaire, dont l'ordre serait « venu d'en haut ».

La violence et les implications politiques de ces assassinats secouent la France entière au début des années 1980 et mènent, en 1982, à la dissolution du SAC.

▶▶ 10/18, 192 pages, 8,30 €.

Jacques Denis est né en 1951. Auteur de romans, de théâtre et de nouvelles, amateur de vin, il réside actuellement à Lyon.

L'HEBDO DE CHARENTE-MARITIME Courrier

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente-Maritime.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2625**833**

ARGANCE AVOCATS
Kevin COTTART
Avocat
23 rue Chanzy
BP 80084 - 17303
ROCHEFORT SUR MER CEDEX
6 rue de Belgique
17138 PUILBOREAU
LA ROCHELLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 24/09/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : EA HOLDING
Objet social : En qualité de société holding : La prise, la détention, la gestion et la cession de participations dans toutes sociétés françaises ou étrangères ; L'animation, l'administration, la direction et le contrôle de toutes filiales et participations, notamment par la fourniture de services de direction, de gestion administrative, financière, comptable et commerciale ; L'octroi de prêts, d'avances en compte courant et de garanties au bénéfice de ses filiales et de toute société dans laquelle elle détient une participation.

En qualité de société d'exploitation : Le conseil financier et industriel auprès de toutes entreprises, notamment en matière de stratégie, de transmission, d'acquisition et de cession d'actifs, de restructuration et d'optimisation de la performance ; L'accompagnement opérationnel, le conseil en gestion, organisation et management ; Toutes prestations de services se rattachant directement ou indirectement aux activités ci-dessus. La société peut en outre fournir des prestations de conseil financier et industriel a toutes entreprises tierces, y compris celles dans lesquelles elle ne détient aucune participation, dans les domaines de la stratégie, de la transmission, de l'acquisition et de la cession d'actifs, de la restructuration et de l'optimisation de la performance.
Siège social : 6, rue de la Cloche, 17000 LA ROCHELLE
Capital : 100 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHELLE
Gérance : M. THOMAS Maël 6, rue de la Cloche 17000 LA ROCHELLE

Le gérant

A2626**072**

JH RENOBAT 16

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Allée des Noisetiers,
17460 TESSON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TESSON du 28 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **JH RENOBAT 16**
Siège : 5 Allée des Noisetiers, 17460 TESSON
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : Prestation d'assistance d'ouvrage et courtage en travaux de rénovation
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président :
Monsieur Jérôme HERVAUD, demeurant 5 Allée des Noisetiers, 17460 TESSON
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

POUR AVIS
Le Président

A2625**557**

S.E.L.A.R.L. CABINET JURIDIQUE LALANDE ET ASSOCIES
AVOCATS INSCRITS
AU BARREAU DE SAINTES
5 Rue des Boucheries
17130 MONTENDRE

AVIS DE CONSTITUTION

AUFFRET INVEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : ZAC Au Plaisir
Avenue Monseigneur Chauvin
17500 JONZAC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à JONZAC (17) du 17 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : AUFFRET INVEST.
Siège social : ZAC Au Plaisir, Avenue Monseigneur Chauvin - 17500 JONZAC.
Objet social : L'activité d'audioprothésiste, savoir l'évaluation et la correction des capacités auditives des patients, la distribution, l'adaptation et la commercialisation de prothèses auditives et des produits liés à l'audition, ainsi que le négoce de tous produits non soumis à règlementation.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1.000 euros.
Gérance : Monsieur Guillaume AUFFRET, demeurant 50 Rue Pomme d'Or 33300 BORDEAUX, assure la gérance.
Immatriculation de la Société: au Registre du commerce et des sociétés de SAINTES.

Pour avis,
La Gérance

A2625**702**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 22/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : NL PLOMBERIE 17
Siège social : 4 rue du Levant, 17230 SAINT-OUEN-D'AUNIS
Objet social : La réalisation de tous travaux d'installation, de rénovation, de réparation, d'entretien et de maintenance dans les domaines de la plomberie, du chauffage, de la climatisation, de la ventilation et de l'isolation, ainsi que toutes opérations s'y rattachant.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 €
Gérance : M. Nicolas LOGEAIS, demeurant 4 rue du Levant 17230 SAINT-OUEN D'AUNIS, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHELLE.
Pour avis, la Gérance

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2625**680**

notaires nyzam gaillard llanso

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Me LLANSO**, Notaire à **DOLUS D'OLERON**, CRPCEN 17131, le 22 septembre 2026, a été réalisé l'aménagement de régime matrimonial par ajout d'une clause de préciput entre :
M. Manuel **GOTARDA** et Mme Nathalie Françoise **VERNIER**, demeurant à VERGEROUX (17300) 2 allée du Pigeonnier.
M. né à BOURG-LA-REINE (92340) le 9 janvier 1970,
Mme née à SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE (17110) le 4 octobre 1971.
Mariés à VERGEROUX (17300) le 4 juin 2022 : communauté d'acquêts, sans contrat.
Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les 3 mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le Notaire

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2625**876**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

APPLICATION GENERALE D'INFORMATIQUE SUR RESEAUX - AGIR EST
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 45 734,71 euros
Siège social et siège de liquidation : 194 Chemin de la Filasse
17190 SAINT-GEORGES-D'OLERON
382 667 517 RCS LA ROCHELLE
L'Assemblée Générale réunie le 25/05/2026 a approuvé le compte définitif de liquidation au 25/05/2026, déchargé Monsieur Jocelyn SOSSON, demeurant 194 Chemin de la Filasse, 17190 SAINT-GEORGES-D'OLERON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 25/05/2026.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de LA ROCHELLE.
Pour avis, le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2625**914**

LA POMMERAIE

Société à responsabilité limitée
en cours de transformation
en société civile
au capital de 89 440 euros
Siège social :
18 Rue de la Basse Pommeraie,
17350 PORT D ENVAUX
453 075 392 RCS SAINTES

Suivant délibération en date du 01 septembre 2026, la collectivité des associés a préalablement modifié son objet social, puis décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, la transformation de la Société en société civile à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 89 440 euros, divisé en 8 944 parts sociales de 10 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Objet
Ancienne mention : l'activité holding de gestion et de transaction de participation financière. L'acquisition, la propriété, la gestion, la cession, l'apport de tous titres ou valeurs mobilières, compte d'instrument financier, contrat de capitalisation et tontine régie par le code des assurances. Elle pourra aussi procéder à tous placements financiers en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété. Étant précisé que le recours à des instruments financiers à terme, à des produits dérivés, à des opérations à découvert ou toutes opérations pouvant être qualifiées de commerciales sont expressément interdites.
Nouvelle mention : Activité holding de gestion et de transaction de participation financière. L'acquisition, la propriété, la gestion, la cession, l'apport de tous titres ou valeurs mobilières, compte d'instrument financier, contrat de capitalisation et tontine régie par le code des assurances. Elle pourra aussi procéder à tous placements financiers en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété. Étant précisé que le recours à des instruments financiers à terme, à des produits dérivés, à des opérations à découvert ou toutes opérations pouvant être qualifiées de commerciales sont expressément interdites.
Toutes opérations financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.
Madame Jocelyne JOUSSE, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par :
Monsieur Pierre-Yves JOUSSE, 18 rue de la Basse Pommeraie 17350 PORT D'ENVAUX

Pour avis
La Gérance

A2625**818**

ARGANCE AVOCATS
Kevin COTTART
Avocat
23 rue Chanzy
BP 80084 - 17303
ROCHEFORT SUR MER CEDEX
6 rue de Belgique
17138 PUILBOREAU
LA ROCHELLE

MBOX

Société civile au capital de 1.000 €
Siège social : 21 rue Berlioz
17000 LA ROCHELLE
829.123.264 RCS LA ROCHELLE

Après avoir constaté l'absence d'opposition de créanciers sociaux au projet de réduction du capital social arrêté par l'assemblée générale extraordinaire du 24 décembre 2025, l'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2026 a décidé la réduction définitive du capital social de 1.000 € à 750 € par rachat et annulation de 250 parts sociales d'une valeur nominale de 10 € chacune, ce à compter du même jour.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence

Pour avis
Le gérant.

A2625**865**

ORATIO AVOCATS
9 rue Augustin Fresnel 17180 PERIGNY

FOX INVEST IMMO 17
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : Avenue des Bois Déroulés
17300 ROCHEFORT
948 460 191 RCS LA ROCHELLE
Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 septembre 2026, Monsieur Thomas LALLOUNI, demeurant 476 A route de la Gare, 17450 ST LAURENT DE LA PREE, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée à compter du 17 septembre 2026 en remplacement de Monsieur Freddy JONQUIERES-CORBINAUD, démissionnaire.
L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Freddy JONQUIERES-CORBINAUD sans qu'il soit procédé à son remplacement.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHELLE.
Pour avis
La Gérance

A2626**036**

CITYTOON Société à responsabilité limitée au capital de 300 euros

Siège social : 5 rue de la Gare
17440 AYTRE
947 715 710 RCS LA ROCHELLE

Aux termes d'une délibération en date du 22 septembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis

La Gérance.

A2625**933**

PICOTY TECH 16-17
SASU au capital de 544320 €
Siège social : 1001 rue des platanes 16430 Champniers
443 905 690 RCS d'Angoulême
Aux termes de l'AGE en date du 01/09/2026, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au lieu-dit Champ de Devant 17600 Corme-Royal, à compter du 01/09/2026.
Président : PICOTY SAS au capital de 1548360 €, ayant son siège social rue André et Guy PICOTY 23300 La Souterraine, 777 347 386 RCS de Guéret
L'article 3 des statuts est modifié en conséquence.
Radiation au RCS d'Angoulême et réimmatriculation au RCS de Saintes.



DISSOLUTIONS

A2625**807**

notaires nyzam gaillard llanso

Avis de dissolution anticipée

Dénomination sociale : «S.C.I LE TILLEUL».
Capital : 1.524,49 €
Siège : LE GRAND VILLAGE PLAGE (Charente-Maritime) 34 allée des Thénards
SIREN : 423 806 868 RCS LA ROCHELLE
L'AG extraordinaire du 23/09/2026 a décidé la dissolution amiable anticipée de la société à compter du 01/10/2026, sa mise en liquidation amiable et la nomination de son gérant, Monsieur Daniel PEPIN, demeurant au siège social, en qualité de liquidateur, pour toute la durée de la liquidation avec les pouvoirs les plus étendus.
Siège de la liquidation : siège social.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de LA ROCHELLE

Pour avis
Le Notaire

A2625**304**

FDVR - DISSOLUTION

FDVR

EURL au capital de 10000 euros
Siège social : 101 avenue
Alienor d'Aquitaine 17200 ROYAN
RCS SAINTES N°529939332

Aux termes d'une délibération en date du 01.09.2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. A été nommé comme liquidateur : Madame Valérie ROSSIGNOL, demeurant à ROYAN (Charente Maritime) 215 avenue des Semis, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SAINTES.

Pour avis,
le liquidateur

A2625**288**

HOLPIMO

SARL au capital de 1000.00 euros
Siège social : 10 rue Paul Doumer
17200 ROYAN
RCS n°798718318- RCS SAINTES

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2026, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. A été nommée comme liquidateur : Madame MORANDIERE Joëlle demeurant 7 Bis rue des Jacinthes 17420 SAINT PALAIS SUR MER, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur 7 Bis rue des Jacinthes 17420 SAINT PALAIS SUR MER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Saintes.

Pour avis,
le liquidateur

A2625**957**

Dissolution anticipée

Dénomination : **AU BON SOLEIL**.
Forme : SAS société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 7 Rue CHEF DE VILLE, 17000 LA ROCHELLE.
925213035 RCS de La Rochelle.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8 juillet 2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société . Madame Lihua LIU, demeurant 5 Allée du Quercy 17000 La Rochelle a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

Zinédine Zidane, une légende du foot



NOM : Zidane
PRÉNOM : Zinédine
SURNOM : Zizou
NÉ À : Marseille
ÂGE : 54 ans
NATIONALITÉ : Français et Algérien
SIGNE PARTICULIER : il est l'un des rares joueurs à avoir remporté la Coupe du monde, l'Euro, la Ligue des champions et le Ballon d'or.

Voici le nouveau sélectionneur de l'équipe de France de foot ! Mais sais-tu que Zinédine Zidane est aussi considéré comme l'un des plus grands joueurs de l'histoire de ce sport ?



1 Un jeune surdoué

Le petit Zinédine joue au foot avec ses frères en bas de chez lui, à Marseille. **À 9 ans, il entre dans le club de son quartier** (en photo), puis rejoint peu à peu des équipes plus importantes. Et à 16 ans seulement, il intègre l'équipe de Cannes en tant que joueur professionnel.



© AFP.

2 Zizou entre dans l'histoire

En 1998, c'est le triomphe ! Le 12 juillet, en finale contre le Brésil, au Stade de France, Zinédine marque 2 buts. **La France gagne ainsi la Coupe du monde pour la première fois** (en photo). Le soir, le visage de Zizou est projeté sur l'arc de Triomphe, un monument parisien. Il reçoit le Ballon d'or en décembre !



© Daniel Garcia / AFP.

3 Les adieux d'un champion

Durant sa carrière, Zidane a joué pour de grands clubs : Bordeaux, la Juventus Turin, en Italie, le Real Madrid, en Espagne. À 34 ans, il prend sa retraite après la finale de la Coupe du monde perdue contre l'Italie… et après avoir donné **un coup de tête à un adversaire** (en photo).



© John Macdougall / AFP.

4 De nouveaux défis

En 2016, Zinédine devient entraîneur pour le Real Madrid, qui gagne 3 fois la Ligue des champions. Depuis cet été, il est le sélectionneur de l'équipe de France. **Il vient d'annoncer les joueurs qui participeront à la Ligue des nations,** dès le 25 septembre.



© Meico Studio / Adobe Stock.

Texte : Nathalie Michel.

Photos : Zidane : © Franck Fife / AFP. Ballon : © stockphoto-graf / Adobe Stock. Merci à Fabrice Colin, auteur du livre *Zinédine Zidane. À jamais le premier*, éditions Hugo jeunesse.

milan
Retrouvez plus d'actu à hauteur d'enfants sur le site 1jour1actu.com
1jour 1actu



La piste de l'hippodrome sera adaptée pour préserver l'intégrité physique des coureurs - *© Capture d'écran / Julien Dudezert*

500 coureurs attendus sur la piste de l'hippodrome pour un semi-marathon unique en son genre

La société événementielle angoulinoise EKKLA organise, samedi 3 octobre à 9h30, la première édition de l'Hippod'Run Orpi La Rochelle - Île de Ré (entrée gratuite).

CHÂTELAILLON-PLAGE

En matière de compétitions sportives originales, on croyait avoir tout vu. Mais pas encore l'organisation d'un semi-marathon (21,1 km), en solo ou en relais, sur la piste de l'hippodrome de Châtelaillon-plage. Une nouvelle case désormais cochée. Samedi 3 octobre, à partir de 9h30, 500 coureurs seront au départ de l'Hippod'Run. « *Nous avons déjà tout nos inscrits* », se réjouit Fabien Pouvreau, co-gérant, avec Nathan Martel, de la société angoulinoise EKKLA. Sa spécialité, créer des événements dans des lieux hors du commun, comme pour le Trail du Golf de la Prée à Marsilly, en avril 2026, sur 5 et 10 kilomètres. « *Nous avons découpé les 21,1 kilomètres en dix boucles de 2 kilomètres. Un dernier tour de piste d'1,1 kilomètre servira à atteindre la distance du semi-marathon* », indique Fabien Pouvreau. Le parcours de 2 kilomètres empruntera la piste sur laquelle jockeys et chevaux s'affrontent d'ordinaire. Elle passera aussi par les écuries et les abords de l'hippodrome. Clin d'œil aux parieurs, les coureurs ont le choix entre trois formats : cavalier seul (semi-marathon individuel), Tiercé (relais à trois personnes) et Quinté (relais à cinq personnes).

Un départ groupé est prévu. Pour calculer les chronos, les coureurs en solo porteront des dossards pucés, ceux en équipe se passeront une ceinture de relais à chaque boucle. « *Les gens viendront en famille avec les grands-parents, les parents et les enfants. À partir de l'âge de 12 ans, ils peuvent réaliser une boucle.* » Des associations seront aussi présentes afin de favoriser l'inclusion par le sport. À l'instar de l'Association Emmanuelle, qui accompagne des personnes en situation de handicap et d'Altéa Cabestan, association rochelaise œuvrant notamment dans l'accueil, la protection et l'insertion de publics en difficulté. Des coureurs en situation de handicap moteur ou visuel prendront également le départ, dont un participant non-voyant accompagné sur le parcours. Toute originale soit elle, Hippod'Run est inscrite au calendrier officiel de la Fédération française d'athlétisme. « *Pour les coureurs faisant partie de clubs, elle rentre dans leur saison d'athlétisme* », précise Fabien Pouvreau. Pour un sol adapté à la course à pied, les organisateurs ont demandé que la terre battue soit particulièrement compacte. Et ce, afin de se rapprocher du bitume.

Les premières arrivées sont attendues à partir de 10h50, tandis qu'une remise de prix aura lieu vers 12h15/12h30. Au-delà de la performance sportive, l'événement a été imaginé autour du partage, de l'esprit d'équipe et de la convivialité avec la présence d'un DJ et d'un speaker.

Damien Carboni

Animations, village partenaires, bar et food trucks sur place.



Habituellement, l'enceinte accueille plutôt des courses dominicales telles du trot attelé - *© Archives L'Hebdo 17*



Sur la piste en terre battue, trois types de course seront au programme - *© Capture d'écran/Julien Dudezert*

EN BREF

DANSE

■ **LANDRAIS.** Dans le cadre d'Octobre rose, zumba proposée jeudi 8 octobre de 19h à 20h à la salle des fêtes. À partir de 12 ans. Inscription 5 € au 06.09.07.06.45 ou par mail sur dancearts.bym11@gmail.com

■ **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79).** Dans le cadre d'Octobre rose, zumba organisée samedi 3 octobre de 16h30 à 17h30 à la salle des fêtes. Baby gym pour les 2-5 ans de 17h30 à 18h30.

ATHLÉTISME

■ **SURGÈRES.** Le club des 1000 pattes tiendra son assemblée générale vendredi 16 octobre à 19h à la salle du Lavoir. Contact par mail sur 1000pattesurgeres@gmail.com

■ **TONNAY-CHARENTE.** 25e course à pied proposée par RCTAT, dimanche 1er novembre, parcours de 5 et 10 km, départ à 10h des quais. Participation 8 € pour le 5 km et 13 € pour le 10 km dont 1 € reversé pour la rénovation du pont suspendu. Inscription sur rctat.fr

■ **TAUGON.** 6e édition de *La taugonnaise*, courses natures dimanche 4 octobre à la salle des fêtes. Parcours de 12 km à 10h (14 €) et de 7 km à 10h15 (10 €), courses enfants de 1 km à 9h et de 2 km à 9h15 (gratuites). Inscription jusqu'au 3 octobre sur klikego. Renseignement au 06.13.16.71.84 ou sur lataugonnaise@gmail.com

ROLLER

■ **SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY.** *Roller en fête* dimanche 4 octobre de 10h à 17h. Initiations (prêt de patins), compétition roller course, tournoi hockey loisir, challenge slalom vitesse, challenge pump track. Gratuit.

PADDLE

■ **LA RONDE.** *Les pagaies roses, pagayons ensemble contre le cancer du sein*, dimanche 11 octobre à 14h à l'aire de pique-nique - camping-car, 3 Fosse du Loup. Participation 5 €. Apportez votre matériel de paddle ou contactez le 06.83.19.26.43 ou le 06.81.98.32.19.

MULTISPORT

■ **NUAILLÉ-D'AUNIS.** Élan Sport et Nature vous propose des séances accessibles à tous les publics autour du multipsort, jeux sportifs, nature et jeux d'opposition, sans compétitions et sans performances. Réunion d'information organisée jeudi 8 octobre à 18h à la colline aux enfants. Contact au 06.60.34.93.57.

SPORTS DE GLISSE

■ **NIORT (79).** La patinoire vous ouvre ses portes afin de vous faire découvrir gratuitement le patinage artistique, le curling et les sports extrêmes proposés par NiortGlace, samedi 3 octobre de 17h30 à 20h30.

Aytré et Marans sont déjà leaders, Puilboreau peut enchaîner



Aytré peut viser une 3e victoire consécutive en R2 - © Arnaud Bébien (CLP)

CHARENTE-MARITIME - RUGBY

Les équipes du département espèrent continuer sur leur dynamique, dimanche 4 octobre.

Lors du dernier week-end de septembre, seules les formations régionales ont chaussé les crampons. En Régionale 2, Aytré disputait à La Couronne un match à un horaire inhabituel, avec une rencontre jouée un samedi soir. Cela n'a pas dérangé les Aytrésiens qui sont revenus de Charente avec les quatre points. Un essai de Malo Ladein à la 68e minute permettait aux Ciel et Blanc de repasser devant au score (17 à 12) alors que le coup était plutôt mal embarqué à la pause (12 à 3 pour La Couronne).

Marans a, de son côté, dominé les Pontois (11 à 5) au terme d'une partie plutôt fermée. Seul un essai du Marandais David Maggio fut inscrit en seconde période. Avec leurs deux victoires en deux journées, Aytré et Marans sont déjà leaders de Régionale 2. Ce dimanche, les Marandais se déplacent à Saint-Maixent quand les Aytrésiens reçoivent la visite de Grand Châtellerault. Un troisième succès est dans le viseur de chacune des deux formations.

Rochefort chez le leader

Les équipes de Fédérale 3, elles, faisaient relâche avant d'aborder un nouveau bloc. Honneur à Puilboreau qui reçoit les Girondins du Stade Foyen ce dimanche 4 septembre. Quatrièmes de leur poule à égalité avec Rochefort, les Aunisiens accueillent une formation mal en point qui occupe la dernière place.

Les Rochefortais, eux, vont passer un sacré test sur la pelouse du leader niortais, qui évoluait rappelons-le en Nationale, l'équivalent de la 3e division, jusqu'en mars, avant leur rétrogradation administrative. Si les Niortais ont perdu depuis de nombreux joueurs, ils n'en restent pas moins très dangereux. Le SAR Rugby est averti, avec, en plus, le rappel de la « douloureuse » encaissée lors du premier match à l'extérieur, à Poitiers. Les autres équipes maritimes, Saintes et Surgères, ont aussi de belles oppositions, respectivement à Poitiers et à domicile face à Parthenay.

Arnaud Bébien (CLP)

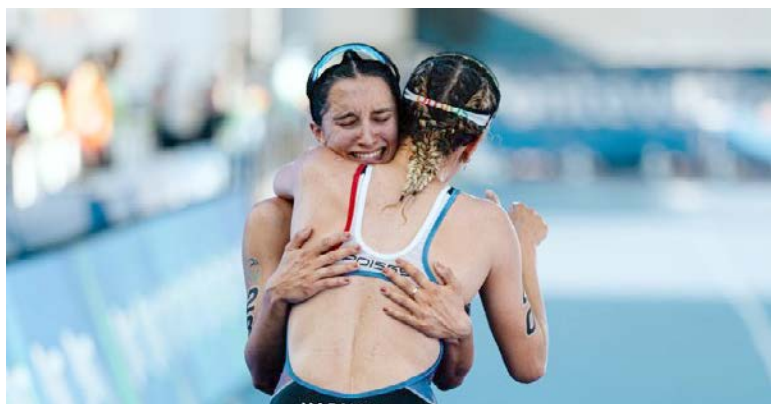
La Rochelaise Léa Houart glane l'argent au Mondial U23

LA ROCHELLE - TRIATHLON

Grosse performance de la triathlète de 20 ans, qui s'est adjugé deux médailles en Espagne.

La Rochelaise Léa Houart est revenue avec deux médailles des Mondiaux U23 de triathlon, qui se sont tenus du 23 au 27 septembre à Pontevedra (à l'ouest de l'Espagne) : l'argent en individuel et l'or sur le relais mixte avec l'équipe de France.

Pour son tout premier triathlon au format M – qui est aussi celui des Jeux olympiques –, Léa Houart a montré qu'elle était en mesure de tenir la cadence tout au long des 1,5 km de natation, 40 km à vélo, et 10 km à pied. Après une natation bouclée en deuxième position, Léa Houart figurait dans un groupe de 4 à vélo, rejoint par 7 autres prétendantes. Elles étaient donc 11 triathlètes à aborder la course à pied. Après une belle transition, la Rochelaise de 20 ans, étudiante en licence de biologie et pensionnaire du pôle de Boulouris (Var), se portait en tête avant de voir débouler la Française Ilona Hadhoum,



Léa Houart, de face, tombe dans les bras de Ilona Hadhoum sur la ligne d'arrivée - © FFTRI

ultra-dominatrice à pied (10 km en 32 min 56 s, mieux que son record établi en début d'année).

Deuxième à 1 min 15 s de Hadhoum en 1 h 59 min 26 s, Houart montait donc sur son troisième podium consécutif lors de Mondiaux, après le bronze et l'or chez les juniors en 2024 et 2025. Elle n'a jamais été inquiétée par la médaillée de bronze, la Canadienne Sidney Clement. Sur la ligne d'arrivée, l'émotion saisissait les deux Françaises. « *J'ai essayé de pousser tout au long de la course,* réagissait Léa Houart. *J'ai couru aussi vite que j'ai pu, c'est vraiment du bon travail !* »

En paratriathlon, le Rochelais Antoine Lamarche, qui visait un podium en PTS4, a terminé à la 4e place.

Arnaud Bébien (CLP)

Aigrefeuille-d'Aunis : belle victoire pour le premier match des rugbymen



Les Vert et blanc l'ont emporté 71 à 10 contre Oléron - © USA Rugby

Dimanche 20 septembre, les Vert et Blanc de l'Union sportive Aigrefeuille rugby ont joué leur premier match à domicile, en Régionale 3. Pour cette première rencontre face à Oléron, ils remportent une belle victoire par 71 à 10. « *On a réussi à imposer notre rythme avec un gros volume de jeu, mais il y a eu pas mal de maladresses avec le ballon en main qui nous ont empêchés de concrétiser certaines actions* », commente Louison Tesseron, le coach. Les Aigrefeuillais ont encore quelques automatismes à trouver avec les nouveaux joueurs, mais « *l'équipe a su se faire plaisir en déroulant du jeu de mouvement et rapporter la première victoire de l'année* ». Le 27 septembre, pour le second match, en déplacement à Fouras, l'équipe fanion s'est inclinée par 27 à 10. Dimanche 4 octobre, les Vert et blanc recevront l'équipe de La Tremblade, à 15 heures, au stade André-Fournat.

Surgères : une belle entrée en matière pour le tennis de table



Les équipes surgériennes se sont bien battues avec quatre victoires et deux défaites lors de la première journée de championnat - © Odette Huet (CLP)

Le week-end des 19 et 20 septembre, l'équipe fanion du club surgérien de tennis de table, en Régionale 3, a battu Yvrac (Gironde) par 9 à 5. « *Pour une reprise, nous sommes très satisfaits des résultats,* commente Pierre-Henri Grenon, le président. *La victoire de l'équipe première est un point positif. On attaque très bien la phase.* » En Pré-Régionale, les équipes 2 et 3 l'ont emporté, respectivement 10-4 contre Bourgneuf et 11-3 contre Marans-Courçon. « *Ce sont de très larges victoires qui laissent espérer une très belle phase.* » L'équipe 4, elle, a perdu 9-5 contre Saint-Georges-des-Coteaux et l'équipe 7 a été défaite par Mirambeau, 8-6. Autre point négatif, la défaite de l'équipe 5 sur le score de 14-0 contre Marans/Courçon, en Départementale 3. « *Elle se place quand même en position de favorite pour la montée en Départementale 2. Nous devrions retrouver une équipe à chaque niveau en Départementale.* »
À noter que le club a enregistré beaucoup de recrues à l'inter-saison. « *Elles viennent renforcer nos équipes qui vont donc être très compétitives en phase 1, avec de nombreux objectifs de montée, en perspective. Notamment pour les trois équipes premières, mais aussi pour l'équipe 4 et l'équipe 5* ». L'objectif du club, sur cette première phase, est « *d'avoir au minimum deux équipes en Régionale, en phase 2* ». Les prochaines rencontres auront lieu samedi 3 et dimanche 4 octobre.





Corinne et Laurent Hennebelle présentent l'album La Nuit, de Philippe Druillet, qu'ils ont réédité en tirage de luxe - *© Clément Vidal*

L'univers de Philippe Druillet s'expose à la Porte Maubec

BANDE DESSINÉE. Une quarantaine de planches de son album emblématique ***La Nuit*** seront présentées à l'espace d'art de la rue Saint-Louis, à La Rochelle. Elles seront à découvrir du 3 au 10 octobre. Précisions.

Dans le monde de la bande dessinée française, Philippe Druillet, 82 ans, est un homme qui compte. Moins connu du grand public qu'un Jacques Tardi ou un Enki Bilal, le Haut-Garonnais d'origine n'en reste pas moins l'un des grands scénaristes et dessinateurs des années 1970 : « *Il a marqué le XX^e siècle*, reconnaît Laurent Hennebelle, fondateur de Hennebelle Éditions - Le 9^e Rêve, une maison d'édition spécialisée dans la bande dessinée de luxe à La Rochelle. *C'est avec des auteurs comme lui que l'on est passé à de la BD pour adultes.* » Parmi ses œuvres majeures, *Salammbô*, une trilogie inspirée du roman éponyme de Gustave Flaubert.

50^e anniversaire de l'album *La Nuit*

Philippe Druillet est aussi l'auteur de *La Nuit*, publié pour la première fois en 1976 et réédité cette année par Hennebelle Éditions (lire notre encadré). « *C'est l'un de ses albums emblématiques*, poursuit Corinne Hennebelle, la femme de Laurent. *Il l'a écrit à l'issue du décès de sa première épouse. C'est vraiment un cri de colère.* » Sombre et plein de rage, *La Nuit* plonge le lecteur dans un univers dominé par les gangs de motards anarchistes et les marginaux en rupture, tous addicts à la drogue. Sur fond de violence et de course au « shoot » ultime, les personnages avancent inexorablement vers une issue fatale. Un album que le couple Hennebelle a choisi d'exhiber à la Porte Maubec. L'exposition se tient du samedi 3 au samedi 10 octobre.

Cela fait déjà près d'un an et demi que Laurent et Corinne Hennebelle préparent ce rendez-vous. « *L'idée était de présenter une exposition en rapport avec la réédition de ce livre, avec des estampes et des fac-similés de planches en grand format*, décrit Corinne Hennebelle. *Ils sont imprimés ici (dans l'atelier du couple, à La Pallice, N.D.L.R.) et signés par Philippe Druillet.* » Et d'ajouter : « *On a trouvé la Porte Maubec, c'est un très bel endroit tout en pierre qui se prête parfaitement à l'univers de Philippe Druillet.* »

> ***« Il est davantage reconnu à l'étranger »***

Rien n'est encore sûr, mais l'auteur de BD, lauréat du Grand Prix de la Ville d'Angoulême en 1988, devrait faire le déplacement à La Rochelle vendredi 2 octobre pour le vernissage de l'exposition qui lui est consacrée. Un rendez-vous que ses fans ne devraient pas manquer. Corinne et Laurent Hennebelle espèrent également attirer des habitants de La Rochelle et des alentours, curieux de (re)découvrir l'univers futuriste de Philippe Druillet. « *Il compte de nombreux lecteurs à l'étranger, son travail y est même davantage reconnu qu'en France* », remarque son éditeur rochelais.

Parmi ses admirateurs figure un certain George Lucas, réalisateur de la saga *Star Wars* : « *Quatre de ses planches sont actuellement exposées au musée George Lucas à Los Angeles (aux États-Unis, N.D.L.R.)* », précise Corinne Hennebelle. Le bédéiste français a aussi inspiré le cinéaste Jean-Jacques Annaud, pour lequel il a réalisé l'affiche des films *La Guerre du Feu* en 1981 et *Le Nom de la Rose* en 1986. Artiste aux multiples talents, Philippe Druillet a par ailleurs fondé le magazine *Métal Hurlant* (consacré à la BD de science-fiction), dessiné des pochettes de disques, conçu des meubles… L'exposition de la Porte Maubec sera donc l'occasion de débuter - ou de poursuivre - une plongée dans l'œuvre d'un artiste atypique.

Clément Vidal

Entrée libre, visite tous les jours de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.



Philippe Druillet en 2021 - *© Capture d'écran YouTube Philippe Druillet, au cœur de la science-fiction*

L'album *La Nuit* réédité en trois versions de luxe

Cinquante ans après sa première parution chez Les Humanoïdes associés, l'album ***La Nuit***, de Philippe Druillet, est réédité cette année par Hennebelle Éditions. Trois versions, dont deux imprimées en offset et augmentées, seront proposées à la vente lors de l'exposition à la Porte Maubec (et sur le site hennebelle-editions.com).

La première version « offset » est augmentée de 16 pages avec des planches en noir et blanc. Tirée à 650 exemplaires, elle est vendue 49 euros. Fabriquée en 250 exemplaires, la seconde version reste assez similaire, à quelques différences : ***« C'est nous qui faisons les couvertures, avec un dos toilé***, précise Corinne Hennebelle. ***Cette version sera vendue 250 euros dans un coffret fait lui aussi main, signé et numéroté par Philippe Druillet. À l'intérieur, il y a aussi un tiré à part signé. »***

La dernière version est imprimée sur un format bien plus grand, sur du papier 100 % coton, et avec des encres pigmentaires qui ***« donnent de la densité aux couleurs »***. Tirage limité à 60 exemplaires, prix non encore établi.

JEUDI 1ER

BAL

● **LA FOYE-MONJAULT (79)**
Thé dansant organisé par le comité d'animation de Beauvoir-sur-Niort à 14h30 à la salle Monacalis, animé par Les Baladins. Réservation au 06.76.99.21.82.

VENDREDI 2

BELOTE

● **PAILLÉ**
Concours de belote proposé par le club de handball à 20h30 à la salle des fêtes. Inscription 10 € par joueur au 07.71.85.58.00.

EN FAMILLE

● **SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY**
La ludothèque Clés des champs organise une soirée jeux de 19h30 à 22h à Luché. Jeux de société, initiation poker. Sur réservation au 06.28.71.98.79 ou sur cles.des.champs@wanadoo.fr

EXPOSITION

● **BREUIL-MAGNÉ**
Dans le cadre des *Journées nationales des artistes*, La ronde des sculptures vous fait découvrir un parcours sculptural de 16 artistes dans les rues du village, du vendredi 2 au dimanche 4 octobre. Départ au 15 rue de l'église, à l'atelier Frédéric Nobili. Un plan vous sera remis. Gratuit.

FÊTE - FESTIVAL

● **LA RONDE**
Fête de la bière organisée par La Ronde en fêtes vendredi 2 octobre dès 16h et samedi 3 octobre dès 14h à la salle des fêtes. Vendredi : concert de Cathy Joubert et spectacle pyrotechnique à 22h30. Samedi : concours de palets à 14h et repas choucroute le soir (sur réservation au 07.56.37.20.31).

LOTO

● **MATHA**
Loto des Damiers (club de foot) à 20h30 à la salle des fêtes. 2 € le carton, ouverture à 19h. Réservation au 05.46.58.74.55 ou 06.68.66.80.36.

● **MURON**
Lotos des Protégés d'AnimaVie vendredi 2 octobre à 20h30 et samedi 3 octobre à 14h30 et 20h30 à la salle des fêtes. Formules à 15 et 20 €, surprise aux personnes venant en pyjama le samedi. Réservation au 06.71.34.35.70.

● **SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE**
Loto de Nempont Racing Team à 20h30 à la salle des fêtes. Animé par Christophe, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, ouverture à 18h30. Réservation au 06.59.67.11.14 ou 06.27.19.90.86.

● **SOUBISE**
Loto de l'amicale du Codis 17 à 20h30 à la salle des fêtes. Formules à 15 et 20 €, ouverture à 18h30. Réservation au 06.75.87.28.40.

NATURE - RANDONNÉE

● **SAINT-CHRISTOPHE**
Découverte des chauves-souris à l'étang, sur l'aire de la Garenne. 18h30-19h15 : exposition et ateliers. 19h15 : pique-nique partagé. 19h45-20h30 : sortie crépusculaire à l'écoute des chauves-souris. Gratuit, sans inscription. Renseignement mairie au 05.46.35.51.79.

SCÈNE

● **AIGREFEUILLE-D'AUNIS**
Biodiv'sound, la biodiversité en musique, au lac de Frace (en cas de pluie, repli à la salle des fêtes de Forges). 18h : ateliers interactifs. 20h : concert du groupe Combo Jazz. Gratuit. Réservation au 06.19.09.68.43.

● **CHARRON**
Pascal Ducourtioux et le FAR présentent *Les passagers du marais*, ciné-concert (images et films du patrimoine dialoguent avec la musique jouée en direct) à 20h à la halle. Apportez votre chaise. Gratuit.

SAMEDI 3

BAL

● **BEAUVAIS-SUR-MATHA**
Soirée country à 18h à la salle des fêtes animée par le groupe McKenzie et un DJ, organisée par La Fopac. Entrée 10 €.

● **FORGES**
Discoctobre organisé par Forges en fêtes à 20h30 à la salle des fêtes, animé par DJ Lohan. Réservation 5 € avec une boisson au 06.41.85.79.61.

● **SAINT-HILAIRE-DE-VILLEFRANCHE**
Thé dansant de la société des fêtes à 14h30 à la salle Jean-Garnier, animé par l'accordéoniste-trompettiste Chantal Soulu. Réservation12€ avec pâtisserie au 05.46.95.38.73 ou 05.46.95.09.59.

BELOTE

● **BORDS**
Concours de belote du club des amis à 14h à la salle des fêtes. Inscription 12 € au 06.03.75.13.55 ou 06.98.28.18.57.

● **COURÇON-D'AUNIS**
Concours de belote du club du Mignon à 13h30 à la salle socioculturelle. Inscription 10 € au 06.61.93.34.19.

EN FAMILLE

● **AGGLO LA ROCHELLE**
Rallye familial *La folie des sens* (différents défis pour tester vos talents sensoriels) par équipe de 2 à 8 personnes de 14h à 18h, dans les bibliothèques de Clavette, Croix-Chapeau, La Jarrie, St-Médard et Salles-sur-Mer (choisissez l'ordre de passage que vous souhaitez). Goûter à 18h à la salle de l'Archipel de St-Médard. Gratuit. Inscription dans les bibliothèques.

● **AULNAY-DE-SAINTONGE**
Fête foraine du samedi 3 au dimanche 11 octobre sur la place du château. Son et lumière samedi 10 octobre à 23h.

● **BALLON**
L'Accorderie, Les bambins d'Aunis, le CAC et PAPJ proposent *Les rencontres nomades* dès 14h à la salle des fêtes. Espace

Surgères : *Mamie balance tout, même son soutien-gorge !* sur scène

Dans le cadre d'Octobre rose, les jeunes d'Anima'Phoenix présenteront leur spectacle dimanche 4 octobre au Castel Park.


Les jeunes comédiens étaient en répétition, lundi 21 septembre - © *Odette Huet (CLP)*

Sur scène, une dizaine de jeunes acteurs raconteront l'histoire d'Amélia, une grand-mère qui revient sur son combat contre le cancer du sein et ses répercussions sur sa vie familiale. « *Elle va raconter à sa petite-fille son parcours contre le cancer du sein*, explique Mélahel Leblanc, la metteuse en scène. *On va donc retourner en arrière : quand elle était jeune et comment elle a dû se battre contre ce cancer, avec son mari, avec tous les problèmes et les répercussions sur sa vie d'aujourd'hui.* »

La pièce est une écriture autobiographique d'Emmanuelle Leblanc, qui retrace son propre combat contre la maladie et son impact sur sa famille. Pour évoquer ces moments difficiles, le spectacle alterne texte et chansons. « *Sur scène, il y aura une dizaine de jeunes acteurs qui joueront cette pièce, entremêlée de chansons pour couper les moments tristes, et raconter ce qu'on n'a pas forcément le temps de raconter avec du texte* », précise la metteuse en scène.

L'après-midi est organisé avec l'association Vouhé en fête. Crêpes, boissons, exposition photos, vente de goodies, collecte de dons et panier de produits de beauté à gagner compléteront le programme. Tous les bénéfices seront reversés à la Ligue contre le cancer. Ce spectacle sera également joué dimanche 18 octobre, à 15h, à la salle des fêtes de Saint-Pierre-d'Amilly, en partenariat avec le Foyer rural (réservations au 06.70.06.52.95)

Odette Huet (CLP)

Ouverture des portes à 14h. Tarif : à partir de 5 € ; -10 ans, participation libre. Réservations au 06.27.46.05.62 ou au 06.14.10.76.14.

Migron : un tribute band va rendre hommage à Queen

Samedi 3 octobre à 21 heures, l'association Les Boute-en-Train accueille le groupe Kind of Queen à la salle des Capucins.


La formation propose un spectacle mêlant émotion et énergie - © *King of Queen*

Le public est invité à revivre la magie de Queen avec ce tribute band reconnu pour la qualité de ses interprétations et l'énergie déployée sur scène. De *Bohemian Rhapsody* à *We Will Rock You*, en passant par *We Are the Champions*, *Don't Stop Me Now* ou encore *Radio Ga Ga*, le groupe reprend les plus grands classiques de la formation britannique, avec la volonté de rester fidèle à l'œuvre originale. Porté par une voix puissante qui rappelle l'univers de Freddie Mercury, Kind of Queen propose un spectacle mêlant émotion et énergie. Musiciens expérimentés, mise en scène soignée et ambiance rock seront au rendez-vous pour séduire aussi bien les fans de Queen que les amateurs du genre. Avant le concert, une offre de restauration sera proposée sur place avec la présence de food trucks.

P. L. (CLP)

Tarif de 25€ à 32,20€ (debout ou assis). Réservation via HelloAsso, dans les magasins du réseau Ticketmaster. Contact : bet.migron@gmail.com

À La Rochelle, le MM Festival souffle ses dix bougies en musique

Jusqu'au dimanche 4 octobre, le rendez-vous rochelais de la « musique en mouvement » célèbre ses 10 ans avec plusieurs concerts et spectacles autour de Johann Sebastian Bach.

Pour son 10e anniversaire, le MM Festival met à l'honneur l'ensemble il Convito, fondé par la claveciniste Maude Gratton il y a dix ans. Son répertoire de prédilection, celui de Bach, sera au cœur de plusieurs rendez-vous dans différents lieux de La Rochelle. Jeudi 1er octobre, l'église Saint-Sauveur accueillera une soirée consacrée aux cantates du compositeur allemand. Il Convito, dirigé par Maude Gratton, partagera la scène avec la mezzo-soprano Lucile Richardot.

Vendredi 2 octobre, changement d'époque et d'instruments avec *Le Chant des Basses*, à 19 heures au tribunal judiciaire. Les Basses Réunies, ensemble fondé en 1996 par le violoncelliste Bruno Cocset, célèbrent leurs 30 ans. Le musicien dirigera cette formation dédiée aux instruments graves de la famille des cordes. Le lendemain, le festival proposera plusieurs rendez-vous. Bruno Cocset racontera 30 ans de voyage avec Les Basses Réunies lors d'un petit déjeuner musical au Muséum d'Histoire naturelle. Le CCN – Mille Plateaux accueillera le chorégraphe Noé Soulier pour une performance et un atelier ouverts au public. La journée s'achèvera au temple protestant avec *Bach Cantates II*, à nouveau avec Lucile Richardot et il Convito.

Le 4 octobre, le festival s'achèvera avec un « Petit déjeuner Bach » au Muséum d'Histoire naturelle, avant une « Surprise party Bach » au temple protestant. Pierre Hantaï y rejoindra Maude Gratton et il Convito au clavecin.

Programme complet sur mmfestival.fr

petite enfance, jeux de société, ateliers partagés, Bouti'CAC, quiz, magicien, spectacle *Zanzibar déboule* par la C^ie Zanzibar à 17h. Gratuit. Contact au 06.61.56.92.14.

● **SURGÈRES**
Tournoi Mario Kart de 14h à 18h à la Micro-Folie. Inscription au 06.50.88.52.91.

● **SURGÈRES**
Dans le cadre de *La fête de la science*, spectacle *Les microbes ont-ils bon goût ?* par la C^ie Barbara Reyes à 17h30 à la médiathèque. À partir de 12 €. Réservation obligatoire au 05.46.07.71.80.

EXPOSITION

● **AIGREFEUILLE-D'AUNIS**
L'art s'invite à Aigrefeuille, exposition de peintures, photos et créations artistiques samedi 3 et dimanche 4 octobre de 10h à 18h à la salle des fêtes. Entrée libre.

● **BRIE-SOUS-MATHA**
Les couleurs de l'Antenne présentent leur 18^e salon d'art avec une douzaine de peintres et deux sculpteurs sur le thème *Inachevé* du samedi 3 au dimanche 11 octobre tous les jours de 14h30 à 18h à la salle des fêtes. Vernissage le 3 octobre à 17h. Renseignement au 05.46.26.39.97 ou 05.46.58.76.61.

FÊTE - FESTIVAL

● **LE THOU**
Racines, journée de (re)connexion à la nature de 10h à 18h à la ferme du Mont d'Or. Initiation taï-chi, jeu autour de la biodiversité, balade nature, ateliers, déambulation guidée de l'expo avec Antoine Dusart (photographe), impro théâtrale... Prix libre. Inscription sur lafermedumontdor.fr

● **LONGÈVES**
Dans le cadre de la fête de la science, jeu de piste sur la biodiversité de 10h à 12h, départ du bar Le Longèves. Projection du documentaire *Un espoir pour l'Effraie* à 14h à l'Envol, en présence de la réalisatrice Sorenza Phelippeau et de la LPO. Trois ateliers (exposition, construction de nichoirs, pêche à la biodiversité) de 16h à 17h30 à l'Envol. Gratuit. Renseignement sur fetedelascience.fr

● **TONNAY-BOUTONNE**
Rendez-vous au camping pour une marche rose à 14h, participation 5 €. Jeux dès 15h. Mini-bal pour enfants de 16h à 18h. Retraite aux flambeaux à 20h30. Feu d'artifice à 21h30 (au pont) suivi d'un bal animé par Catherine Juilot. Renseignement au 05.46.33.20.11 ou 06.61.61.96.76.

FOIRE - SALON

● **SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY**
Harmonie, 5^e salon du bien-être organisé par La voie des sages, samedi 3 octobre de 13h à 19h et dimanche 4 octobre de 10h à 18h à la salle des fêtes. Thérapeutes, artisans et produits locaux, ateliers et conférences. Entrée gratuite. Renseignement au 06.28.45.15.07.

● **SAINT-ROGATIEN**
Dans le cadre d'Octobre rose, salon de la femme et du bien-être de 10h à 18h au centre Rencontres. Conférence, prévention, maquillage, manucure, marché des créatrices, nutrition, quiz... Gratuit.

LOTO

● **FERRIÈRES-D'AUNIS**
Loto des Ferrangelles à 19h30 à la salle des fêtes. Ouverture à 18h. Au profit d'Octobre rose et Novembre bleu. Réservation au 06.79.86.36.75 ou sur helloasso.

● **LA CHAPELLE-DES-POTS**
Loto du comité des fêtes à 20h30 à la salle des fêtes. 42 quines, 2 € le carton, ouverture à 19h30. Réservation au 05.46.91.53.88 ou 06.70.98.31.73.

● **MARENNES**
Loto des amis du centre équestre à 20h30 à la salle polyvalente. 43 quines, 2 € le carton. Réservation au 05.46.85.31.57 ou 06.64.18.38.28.

● **SURGÈRES**
Loto du Rotary club à 20h15 au Castel Park. Animé par Phil, 2 € le carton, formules à 15 et 20 €, parties enfants, ouverture à 19h. Au profit des jeunes sapeurs-pompiers. Réservation au 07.80.38.70.76.

● **TONNAY-CHARENTE**
Lotos des sapeurs-pompiers samedi 3 octobre à 20h30 et dimanche 4 octobre à 14h à la salle polyvalente. Animé par Bil', formules à 15 et 20 €, ouverture à 18h30 et 12h. Réservation au 06.75.87.28.40.

NATURE - RANDONNÉE

● **SAINT-HIPPOLYTE**
Troc plantes et livres de 10h à 12h sous les halles, organisé par Tri'N'Troc. Renseignement au 06.01.72.23.04 ou 06.81.38.91.31.

SCÈNE

● **FERRIÈRES-D'AUNIS**
Concert guitare / voix avec Sandrine Banéat et Matthieu Carbuccia à 20h30 à Arts Express, organisé par Colibri, au profit d'Octobre rose. Entrée participative. Renseignement au 06.78.07.57.81.

● **SAINT-HILAIRE-LA-PALUD (79)**
La C^ie Point du jour présente *Balade contée en barque*, spectacle onirique (danse, théâtre, conte équestre), départs de 18h à 21h du port de Montfaucon. Adulte 18 €, de 6 à 12 ans 10 €. Réservation sur helloasso ou au 06.76.91.92.32.

● **SAINT-XANDRE**
Les Baladins de Breuil-Magné présente *Adieu Monsieur Haffmann* de Jean-Philippe Daguerre, à 20h30 à l'Agora. Réservation 9 € sur saint-xandre.fr

DIMANCHE 4

EN FAMILLE

● **BREUIL-MAGNÉ**
Spectacle de magie *Pourquoi je suis devenu magicien* par Strobineler, à 10h30 et 14h30 à la salle culturelle, proposé par l'APE les Aigrettes, pour les enfants de 4 à 12 ans. Tarif : 5 € à l'orchestre, 3 € au balcon. Réservation sur helloasso.

● **L'ÎLE-D'ELLE (85)**
Bourse puériculture 0-18 ans organisée par Les Pitchoun'elle de 10h à 18h au foyer rural. Renseignement au 06.41.10.96.62.

● **MATHA**
Vide ta chambre de l'APE de 10h à 18h dans la cour élémentaire de l'école publique. Renseignement au 06.51.82.68.76.

● **SAINT-AGNANT**
Bourse à l'enfance (vêtements, jouets, puériculture) et vide dressing des mamans organisés par Nos p'tits papillons

Rochefort : *Goupil et Kosmao* au théâtre de la Coupe d'Or

Vendredi 9 octobre, à 19h30, la Compagnie Monstre(s) propose un spectacle de magie et de marionnettes.



Goupil, renard taxidermisé est devenu la marionnette du grand magicien Kosmao - © *John John Mossou*

Devant un rideau rouge, le grand magicien Kosmao, costume queue-de-pie et haut-de-forme, entre en scène, prêt à enchaîner les plus grands classiques de la prestidigitation. À ses côtés, son facétieux assistant Goupil, un renard taxidermisé devenu marionnette, n'a pourtant aucune intention de rester dans l'ombre. Impertinent, malicieux et irrésistiblement drôle, Kosmao détourne chaque numéro, bouscule les règles du cabaret et entraîne son partenaire dans une succession de gags, d'illusions et de surprises.

Des cartoons de Tex Avery au cinéma d'animation

Créé par Étienne Saglio, figure majeure de la magie nouvelle, *Goupil et Kosmao* est un spectacle visuel où la magie dialogue avec les arts de la marionnette et le théâtre d'image. Sans un mot, le duo compose un récit d'une remarquable limpidité, faisant vaciller les frontières entre le réel et l'imaginaire.

Peu à peu, le cabaret bascule dans un univers qui emprunte autant à la fantaisie débridée des cartoons de Tex Avery qu'à la poésie du cinéma d'animation contemporain. Entre fascination, éclats de rire et tendresse, Étienne Saglio signe ici un conte magique d'une invention jubilatoire, où chaque tour devient une aventure. Un spectacle qui émerveillera autant les enfants que les adultes et rappelle que, lorsque la magie opère, tout semble soudain possible.

Réservations : sur place, par téléphone au 05.46.82.15.15., par email : billetterie@theatre-coupedor.com ou sur billetterie.theatre-coupedor.com

À Saint-Georges-du-Bois, *Palace Saint-Georges* tire sa révérence

Après plusieurs représentations, la revue du Cabaret Saint-Georges tirera sa révérence samedi 3 et dimanche 4 octobre à la salle municipale.



Tous les artistes lors du final de *Palace Saint-Georges* - © *Photo de Yann*

Le spectacle promet une dernière plongée dans un univers mêlant chant, danse, humour et magie. Pendant près de deux heures, les spectateurs voyageront entre différentes époques et ambiances, du casino à la Fashion Week, des années 1960 aux pirates, jusqu'aux étoiles. Costumes, plumes, strass et paillettes accompagneront les artistes pour cette ultime soirée de fête. Derrière ***Palace Saint-Georges***, près de vingt bénévoles, âgés de 10 à 74 ans, font vivre le projet. Une aventure qui ne s'arrêtera toutefois pas complètement : le public pourra les retrouver dans un nouveau chapitre du Cabaret Saint-Georges en 2027. Pour cette dernière, quelques places sont encore disponibles. Une dizaine de billets restent à vendre pour la représentation du samedi, à 20h30. En revanche, celle du dimanche affiche déjà complet.

Odette Huet (CLP)

Réservations au 06.59.52.09.465 ou sur le site cabaretsaintgeorges.wixsite.com ou cabaretsaintgeorges@gmail.com. Tarifs samedi : 15 €/adulte ; 8 €/-13 ans.

Tonnay-Charente : une soirée ciné-concert Laurel et Hardy

Samedi 3 octobre, de 20h30 à 22h, trois courts-métrages muets en noir et blanc sont projetés à l'Espace culturel Les Halles.

En partenariat avec l'association Tonnay Ciné, l'Espace culturel Les Halles propose, samedi 3 octobre, de 20h30 à 22h, un ciné-concert - avec les musiciens Julien Kamoun et Laurent Bernard - consacré à Laurel et Hardy. Trois courts-métrages muets en noir et blanc seront projetés. Le premier est *La Bataille du siècle* (Battle of the Century) de Clyde Bruckman et Hal Roach (1927, durée 17 minutes). Laurel doit affronter un redoutable adversaire lors d'un match de boxe où tous les coups sont permis. Quelque temps plus tard, un nouveau combat va se dérouler dans la rue, à coups de tartes à la crème. Place ensuite à *Vive la liberté* (Liberty) de Leo McCarey (1929, durée 20 minutes). Laurel et Hardy sont des prisonniers évadés. Après s'être débarrassés de leurs vêtements de bagnards, ils s'aperçoivent qu'ils se sont trompés de pantalons. Ils se retrouvent au sommet d'un gratte-ciel en construction où faire l'échange et gagner la liberté n'est pas chose aisée. Enfin, dans *Œil pour œil* (Big Business) de James W. Horne (1929, durée 18 minutes), ils vendent des sapins de Noël de porte en porte en août. Ils se disputent avec un client peu enthousiaste et démolissent progressivement sa maison tandis que celui-ci détruit leur voiture pièce par pièce.

Dès 5 ans, tarif unique 5 €. Réservation Tonnay Ciné : 06.81.89.70.85. ou sur place dans la limite des places disponibles.

du FEP de 9h à 18h sur la place de Verdun. Au profit du service pédiatrie de Rochefort. Renseignement au 06.19.98.12.70.

FÊTE - FESTIVAL

● **AULNAY-DE-SAINTONGE**
1er festival folklorique organisé par le comité des fêtes. 10h30 : déambulation et présentation d'un groupe folklorique sur le marché. 15h : parade interfolk de l'avenue du Stade à la place du Château avec la batucada de Saintes et le groupe folklorique de la Saintonge. 16h : danses de groupes folkloriques et batucada sur podium. Fête foraine tout le week-end.

LOTO

● **AYTRÉ**
Loto des Colombes à 14h30 à la salle Jules Ferry. 2 € le carton, ouverture à 13h15. Réservation au 06.24.34.02.16.

● **MARENNES**
Loto de l'USM Vétérans à la salle polyvalente. 45 quines, 2 € le carton, ouverture à 13h. Réservation par SMS au 06.32.55.30.98.

MARCHÉ

● **VILLENEUVE-LA-COMTESSE**
Marché de producteurs, artisans et food-trucks proposé par le comité des fêtes de 9h à 14h sur la place de l'église. Renseignement au 06.60.66.05.61.

SCÈNE

● **FORGES**
Concert de gospel par la chorale Solrhéa de Dompierre-sur-Mer, à 16h en l'église St-Laurent. Participation libre.

● **MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON (79)**
Lecture *Le chat du jardinier* de Thomas Schlesser par l'acteur Dominique Pinon, accompagné par la violoniste Emeline Mendes da Cunha, à 15h à la salle des fêtes, proposée par Amitié sans frontière 79 et le centre socioculturel. Participation au chapeau.

VIDE-GRENIERS

● **CRESSÉ**
Vide-greniers de Scène ouverte et de la société des fêtes de 6h à 18h dans le parc de la Garenne. Renseignement au 06.99.87.71.22 ou 06.63.35.15.40.

● **SAINT-BRIS-DES-BOIS**
Brocante du grand chêne organisée par l'ACCA dès 6h. Renseignement au 05.46.91.51.69.

● **SAINTES**
Brocante du vélo club de 7h à 18h, parc et hall Mendès France. Renseignement au 06.62.21.18.91 ou 06.81.05.00.12.

PRÉVOYEZ DÉJÀ

BRADERIE

● **AULNAY-DE-SAINTONGE**
Bourse aux vêtements (dès 12 ans) du foyer rural mercredi 7 octobre de 9h à 19h et jeudi 8 octobre de 9h à 12h à la salle municipale. Contact au 05.46.33.19.08.

● **SAINT-JEAN-D'ANGÉLY**
Bourse aux vêtements de l'association l'Amitié, mercredi 7 octobre de 10h à 18h et du jeudi 8 au samedi 10 octobre de 10h à 17h à la chapelle des Bénédictines. Renseignement au 07.80.32.89.43.

EXPOSITION

● **AIGREFEUILLE-D'AUNIS**
Peintures de Martine Voisin Blanc (inspirée par la nature) du lundi 5 au dimanche 18 octobre de 10h à 18h à l'espace culturel le 4. Entrée libre.

● **SURGÈRES**
Les Instantanés (Pascaline Mitaranga et Anthony Carcon) proposent une expo dessin sonore du mardi 6 au samedi 10 octobre (mardi et vendredi 17h-20h, mercredi 13h30-18h, samedi 13h30-17h30) à la Micro-Folie. Vernissage vendredi 9 octobre à 18h. Concert dessiné samedi 10 octobre à 19h, réservation au 06.50.88.52.91.

REPAS - GASTRONOMIE

● **AIGREFEUILLE-D'AUNIS**
Soirée années 80 & 90 avec repas (poulet en sauce & gratin dauphinois) organisé par le personnel communal samedi 10 octobre à 19h à la salle des fêtes. Inscription 25 € sur mairie-aigrefeuille.fr

● **SAINT-PIERRE-LA-NOUE**
Soirée choucroute du comité des fêtes samedi 17 octobre à la maison du village de Péré, animée par Décibels 33. Adulte 24 €, -12 ans 10 €. Inscription avant le 8 octobre au 06.26.42.55.96.

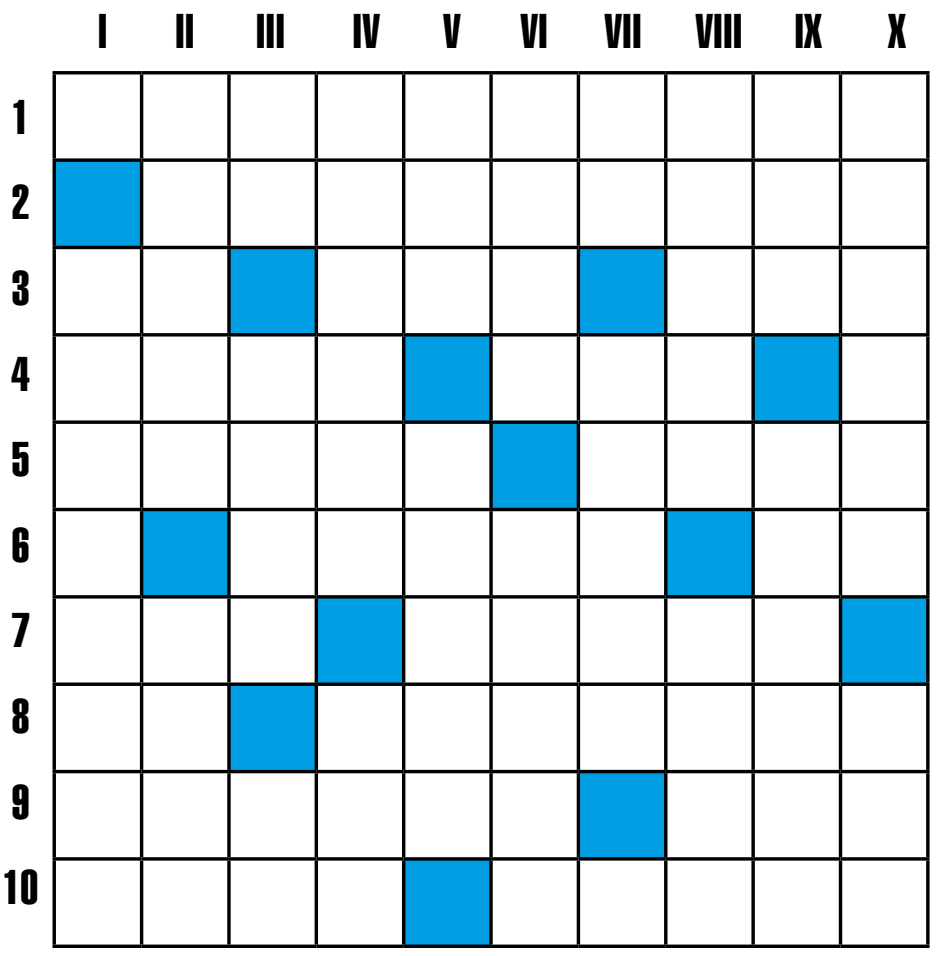
SCÈNE

● **FERRIÈRES-D'AUNIS**
Les Cigalous présentent leur soirée spectacle (chanson, danse, parodie) et repas automnal, vendredi 9 et samedi 10 octobre à 20h30 à la salle des fêtes. Adulte 18 €, -12 ans 8 €. Inscription au 06.23.74.55.73 ou 06.83.82.07.85.

● **MURON**
Johnnyfranck accompagné par le goupe Banc d'Essai, concert hommage à Johnny Hallyday avec repas (bœuf bourguignon), samedi 10 octobre à 20h à la salle polyvalente. Adulte 40 €, -12 ans 20 €. Inscription avant le 5 octobre au 06.71.34.35.70.



A vous de jouer !



HORIZONTALEMENT
1. Le fait de jouer comme des enfants. **2.** Il n'ont de la bravoure que l'affectation. **3.** Fleuve de Russie. Héros de fables. Personnel. **4.** Production de la peau. Tonique. **5.** Prénom féminin. Marque l'opposition. **6.** Il domine la foule. Régal d'un berger. **7.** Préfixe. S'inscrivent en faux. **8.** Négation. Se dit d'un vent méditerranéen. **9.** Recouverte d'un métal inaltérable à l'air. Troublé. **10.** Ils sont cinq. Petit volcan émettant de la boue.

VERTICALEMENT
I. Ouvrages de verre d'un blanc laiteux. **II.** Tribune à l'entrée du chœur d'une église. Lieu. **III.** Possessif. Personnage de Shakespeare. Période. **IV.** Pays de Galilée. Ville d'Allemagne. **V.** Admirateur passionné. C'est un trésor. **VI.** Passe. Dont l'existence est contestée. **VII.** Saint, un évêque de Coutances. Presses. **VIII.** Hérétique. Maréchal de France. **IX.** Peut fendre un cœur de pierre. Objets de tabous. **X.** Œuvre maîtresse de Montaigne. Sans effets.

SUDOKU

7	9			8		4	6	3
6			7			8	1	
3		2			1	7		
8		3	6		4		5	
5		9	8	1	7			4
1	6	4	2					8
9		6		4	8	1		7
	1							
				7	6			9

SOLUTIONS - 24 SEPTEMBRE

HORIZONTALEMENT
1. Compromis. **2.** Rasée. Reno.
3. On. Pian. Al. **4.** Unir. Verni.
5. Serine. Nid. **6.** Iseut. Ta.
7. Ems. Egaler. **8.** Tael. Lie.
9. Ti. Avenant. **10.** Entière. Dé.

VERTICALEMENT
I. Roussette. **II.** Canne. Main.
III. Os. Irisé. **IV.** Mépris. Lai.
V. Pei. Née. Vé. **VI.** Aveugler.
VII. Orne. Taine. **VIII.** Me. RN. Léa.
IX. Inanité. ND. **X.** Solidarité

7	2	3	5	1	4	8	6	9
6	5	4	8	9	3	7	2	1
8	9	1	6	7	2	4	5	3
5	1	7	3	2	9	6	4	8
4	3	6	7	8	5	9	1	2
9	8	2	4	6	1	3	7	5
2	4	8	1	3	6	5	9	7
1	7	5	9	4	8	2	3	6
3	6	9	2	5	7	1	8	4





ROCHEFORT : LE GROUPE DÎNER DE FAMILLE À L'AMPLI JEUDI 1ER OCTOBRE

Groupe musical de Rock garage français, Dîner de famille - également appelé DDF - donne une répétition publique, jeudi 1er octobre de 19h à 22h, à la salle La Poudrière située au bassin de plaisance, rue de la Vieille Forme (entrée gratuite). Le trio pioche ses sonorités dans des classiques du genre tels Nirvana, Cream, Thiéfaine et Indochine. Un rendez-vous culturel qui a lieu dans le cadre des « Répet's de LAmpli ». Il s'agit d'une invitation, pour des groupes plutôt amateurs et créateurs, à disposer d'un espace de répétition, dans des conditions optimales : sono en quadriphonie, captation son multipistes et deux morceaux en vidéo immersive.
(© Dîner de famille).



À SURGÈRES, PATRICE RAGUY DÉVOILE SES NOUVELLES CRÉATIONS

Depuis une dizaine d'années, Patrice Raguy travaille le métal pour créer toutes sortes de formes, des chevaux aux oiseaux, en passant par les voitures et les vélos. Jusqu'au 8 octobre, l'artiste expose les œuvres de sa collection, *Le métal vagabonde*, au Comptoir local. Il présente plusieurs nouveautés, dont des pièces plus imposantes : dauphin, poisson, oiseaux, danseuses, fleurs, pendule ou encore violon. Le dauphin exposé est ainsi plus petit qu'une commande réalisée pour un client, qui le dépassera en taille. Une grande ancre marine complète également cette série. Ces créations de grand format sont principalement destinées à prendre place dans les jardins de leurs propriétaires. (© Odette Huet - CLP)



PUILBOREAU : LA PRISON RACONTÉE SUR LA SCÈNE DU CUBE

La Compagnie Les Apicoles présente *Je n'ai pas lu Foucault – Chefs d'œuvre en prison*, vendredi 2 octobre à 20h30, au Cube. Dans ce seul-en-scène, la comédienne Céline Caussimon raconte son expérience d'ateliers d'écriture menés en prison autour de grandes œuvres de la peinture. Elle y incarne détenus, surveillants et coordinateurs culturels, faisant revivre des échanges tantôt drôles, tantôt émouvants. Une manière de porter un regard différent sur des tableaux connus et sur ceux qui vivent derrière les murs des prisons. Le spectacle sera suivi d'un bord plateau consacré au milieu carcéral et aux questions qu'il soulève. Dès 12 ans. Réservations sur ville-puilboreau.fr.
(© Archives L'Hebdo 17)



ST-JEAN-D'Y : UN NOUVEAU CYCLE SUR LA FAMILLE À CINÉVALS

L'association Grand Écran lance son nouveau cycle *Famille, familles*, lundi 5 octobre à 20h30 au Cinévals, avec *Goupi Mains Rouges*, réalisé par Jacques Becker en 1943. Adapté du roman de Pierre Véry, le film plonge dans une famille de paysans charentais dont les membres se disputent le magot de l'aïeul. Avec Fernand Ledoux et Robert Le Vigan, Jacques Becker livre un portrait âpre du monde rural, entre rivalités, secrets et convoitises. Le film avait rencontré un important succès lors de sa sortie, notamment auprès du public rural. Le cycle se poursuivra chaque premier lundi du mois jusqu'en juin, autour des différentes représentations de la famille au cinéma.
(© Goupi Mains Rouges)

LES MARÉES

VENDREDI 2 OCTOBRE

MATIN

- Marée basse : 02h51
- Marée haute : 08h25
- Coefficient : 68

APRÈS-MIDI

- Marée base : 15h21
- Marée haute : 21h33
- Coefficient : 60

SAMEDI 3 OCTOBRE

MATIN

- Marée basse : 03h42
- Marée haute : 10h12
- Coefficient : 53

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 16h20
- Marée haute : 23h50
- Coefficient : 46

DIMANCHE 4 OCTOBRE

MATIN

- Marée basse : 04h46
- Marée haute : __:__
- Coefficient : __

APRÈS-MIDI

- Marée basse : 17h38
- Marée haute : 12h31
- Coefficient : 41

VOS CINÉMAS INDÉPENDANTS



SURGÈRES - LE PALACE

- Jeu 1er : *La promesse de l'aidant* à 14h. *Notre salut* à 17h15. *Si tu penses bien* à 20h30.
- Ven 2 : *Si tu penses bien* à 14h15. *Heart of the beast* à 16h15 (VO). *Les contrebandiers* à 18h30 (VO). *Notre salut* à 21h.
- Sam 3 : *Chien bleu et autres belles histoires de l'école des loisirs* à 11h. *Ma famille de samouraïs* à 14h30. *Les contrebandiers* à 16h30. *Heart of the beast* à 18h45. *Resident evil* à 21h.
- Dim 4 : *Ma famille samouraïs* à 11h. *Resident evil* à 14h30. *Le cygne et l'enfant* à 16h30. *Notre salut* à 17h30. *Heart of the beast* à 20h30.
- Lun 5 : *Les contrebandiers* à 14h15 (VO). *Si tu penses bien* à 16h45. *Heart of the beast* à 18h30 (VO). Coup de cœur surprise AFCAE à 20h30 (VO).
- Mar 6 : *Notre salut* à 14h15. *Heart of the beast* à 17h30. *Resident evil* à 20h30.
- Mer 7 : *Le monde à l'envers* à 11h. *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 14h15. *La maison de nos rêves* à 16h15. *Primetime* à 18h15 (VO). *Garance* à 20h30.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY - CINÉVALS

- Jeu 1er : *Heart of the beast* à 16h. *La vie d'une femme* à 16h. *Justin le Juste* à 16h et 21h. *Salvation* à 18h20 (VO). *Si tu penses bien* à 18h30. *Adieu monde cruel* à 18h30. *Histoires de la nuit* à 20h50. *Resident evil* à 21h.
- Ven 2 : *La vie d'une femme* à 14h. *Justin le Juste* à 14h et 18h30. *Heart of the beast* à 14h et 21h. *Adieu monde cruel* à 16h20. *Pressure* à 16h20 (VO). *Avengers, endgame extended* à 17h. *Histoires de la nuit* à 18h30. *Si tu penses bien* à 21h.



Resident evil à 21h.
- Sam 3 : *Pressure* à 14h. *Adieu monde cruel* à 14h. *Justin le Juste* à 14h et 18h. *Si tu penses bien* à 16h. *Salvation* à 16h (VO). *La vie d'une femme* à 16h20. *Histoires de la nuit* à 18h30. *Heart of the beast* à 18h30 et 21h. *Avengers, endgame extended* à 20h20. *Resident evil* à 21h.
- Dim 4 : *Heart of the beast* à 13h50 et 18h20. *Un monde plus grand* à 14h. *Les misérables* à 14h45. *Justin le Juste* à 16h. *Si tu penses bien* à 18h30. *Avengers, endgame extended* à 19h30 (VO). *Adieu monde cruel* à 21h. *Resident evil* à 21h.
- Lun 5 : *Histoires de la nuit* à 18h. *Resident evil* à 18h. *Heart of the beast* à 18h (VO). *Salvation* à 20h50 (VO). *Goupi mains rouges* à 20h30. *Justin le Juste* à 21h.
- Mar 6 : *Histoires de la nuit* à 14h. *Justin le Juste* à 14h et 18h20. *Heart of the beast* à 14h et 21h. *Adieu monde cruel* à 16h10. *La vie d'une femme* à 16h20. *Salvation* à 16h20 (VO). *Pressure* à 18h20. *Si tu penses bien* à 18h50. Coup de cœur surprise AFCAE à 20h30. *Resident evil* à 21h10.
- Mer 7 : *Justin le Juste* à 13h50. *Garance* à 14h. *Histoires de la nuit* à 14h. *Si tu penses bien* à 16h20. *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* à 16h20 et 20h40. *Notre salut* à 16h30 et 20h. *Heart of the beast* à 18h20. *Fini de rire ! L'humour politique au garde-à-vous ?* à 18h30. *Sham* à 20h20 (VO).

ST-HILAIRE-LA-PALUD - VENISE VERTE

- Jeu 1er : *Trois adieux* à 21h (VO).
- Ven 2 : *La frappe* à 21h.
- Sam 3 : *Toy story 5* à 16h. *La dernière patiente* à 21h.
- Dim 4 : *La dernière patiente* à 16h. *La frappe* à 21h.



- Lun 5 : *The good sister* à 21h (VO).
- Mar 6 : coup de cœur surprise AFCAE à 21h.

TONNAY-BOUTONNE - CINÉ REX

- Jeu 1er : *Le grand raccourci* à 18h.
- Ven 2 : *Les héros du Louvre* à 20h30.
- Sam 3 : *Le grand raccourci* à 20h30.
- Lun 5 : *Les ensorceleuses* à 18h.
- Mar 6 : *Les héros du Louvre* à 18h.
- Mer 7 : *La vie d'une femme* à 20h30.

SAINT-SAVINIEN - LE FLORIDA

- Ven 2 : *Adieu monde cruel* à 20h30.
- Sam 3 : *La vie d'une femme* à 20h30.
- Dim 4 : *La maison de nos rêves* à 17h.
- Lun 5 : *Rose* à 20h30 (VO).
- Mar 6 : coup de cœur surprise AFCAE à 20h30.
- Mer 7 : *Si tu penses bien* à 17h. *L'invitation* à 20h30 (VO).

MATHA - LE FORUM

- Jeu 1er : *Trois adieux* à 20h45 (VO).
- Ven 2 et lun 5 : *La frappe* à 20h45.
- Sam 3 : *La dernière patiente* à 20h45.
- Dim 4 : *La dernière patiente* à 15h.

CINÉMA CHEZ NOUS

- Aulnay-de-Saintonge : *Fils de personne* vendredi 2 octobre à 21h au complexe culturel.
- Pont-l'Abbé-d'Arnoult : *Tombé du ciel* jeudi 1er octobre à 21h à la salle l'Éventail.
- Tonnay-Charente : *Tombé du ciel* mardi 6 octobre à 20h45 au centre Richard.